

MAZARS SA

Etats financiers consolidés établis selon les normes IFRS

Exercice 2022/2023 clos le 31 août 2023

En milliers d'euros

1	Etats financiers	3
	Compte de résultat consolidé	3
	Etat du résultat global consolidé	3
	Etat de situation financière consolidée.....	4
	Tableau de variations des capitaux propres consolidés	5
	Tableau de flux de trésorerie consolidé	6
2	Notes annexes.....	7
	Note 1 : Principes comptables	7
	1.1 Référentiel appliqué	7
	1.2 Bases de préparation	7
	Note 2 : Périmètre de consolidation	9
	2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation	9
	2.2 Evolution du périmètre de consolidation	10
	Note 3 : Informations sectorielles.....	12
	3.1 Informations relatives aux offres de services	12
	3.2 Informations relatives aux zones géographiques.....	13
	3.3 Informations relatives aux principaux clients.....	13
	Note 4 : Données opérationnelles.....	14
	4.1 Chiffre d'affaires	14
	4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées	15
	4.3 Marge brute.....	16
	4.4 Marge opérationnelle.....	16
	Note 5 : Charges et avantages du personnel.....	18
	5.1 Effectif.....	18
	5.2 Engagements de retraite et assimilés.....	19
	Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles	22
	6.1 Immobilisations incorporelles	22
	6.2 Immobilisations corporelles	23
	6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés.....	25

6.4	Contrats de location	25
	Note 7 : Financement et instruments financiers	26
7.1	Principes comptables appliqués aux instruments financiers	26
7.2	Gestion des risques financiers	26
7.3	Endettement financier net.....	27
7.4	Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants	28
7.5	Résultat financier	29
	Note 8 : Provisions et passifs éventuels	30
8.1	Provisions	30
8.2	Passifs éventuels	30
	Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes.....	31
9.1	Autres actifs courants.....	31
9.2	Dettes fournisseurs et autres dettes	31
	Note 10 : Impôts sur le résultat	32
10.1	Impôts exigibles	32
10.2	Impôts différés.....	32
	Note 11 : Tableau des flux de trésorerie	33
11.1	Flux nets de trésorerie générés par l'activité	33
11.2	Flux nets de trésorerie liés aux investissements.....	33
11.3	Flux nets de trésorerie liés aux financements.....	33
	Note 12 : Honoraires des auditeurs	34
	Note 13 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe.....	34
	Note 14 : Cautions données et reçues (hors bilan)	34

1 Etats financiers

Compte de résultat consolidé

Exercice 2022/2023 clos le 31 août 2023

(En milliers d'euros)	Notes	2021/2022	2022/2023
Chiffre d'affaires	4.1	536 562	602 949
Frais refacturés	4.1	-9 775	-13 062
Chiffre d'affaires net	4.1	526 787	589 887
Coût du personnel technique	4.3	-356 722	-399 153
Marge brute	4.3	170 065	190 735
Coût du personnel administratif	4.4	-39 974	-44 100
Autres charges	4.4	-56 686	-74 041
Amortissements	6.1, 6.2	-31 168	-31 135
Provisions	4.2, 8.1	-3 399	457
Marge opérationnelle		38 838	41 915
Résultat financier	7.5	-1 115	-2 618
Marge avant impôt		37 723	39 297
Charges d'impôt	10.1	-12 264	-12 390
Part revenant aux minoritaires	2.2		
Résultat net part du groupe		25 459	26 907

Etat du résultat global consolidé

Exercice 2022/2023 clos le 31 août 2023

(En milliers d'euros)	Notes	2021/2022	2022/2023
Résultat net part du groupe		25 459	26 907
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes à prestations définies		944	-2
Ecart de conversion		124	-2
Résultat global de l'exercice		26 527	26 904

Tableau de variations des capitaux propres consolidés

Exercice 2022/2023 clos le 31 août 2023

(En milliers d'euros)	Capital	Réserves	Résultat net part du groupe	Retraitement IAS19 Révisée	Ecart de conversion	Capitaux propres
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2021	8 320	20 692	21 607	567	(1 202)	49 984
Variations de périmètre		120	0	0	0	120
Variation en capital	0	36	0	0	0	36
Affectation du résultat N-1	0	21 607	-21 607	0	0	0
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	0	-24 602	0	0	0	-24 602
Résultat global			25 459	944	124	26 527
Autres		-214	0	0	-22	-235
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2022	8 320	17 639	25 459	1 511	(1 100)	51 830
Variations de périmètre		50	0	0	0	50
Variation en capital	0	85	0	0	0	85
Affectation du résultat N-1	0	25 459	-25 459	0	0	0
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	0	-25 459	0	0	0	-25 459
Résultat global	0	-111	26 907	-2	-2	26 792
Autres		-2 309	0	1 172	1 080	-57
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2023	8 320	15 353	26 907	2 682	(22)	53 240

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Exercice 2022/2023 clos le 31 août 2023

(En milliers d'euros)	2021/2022	2022/2023
Résultat net part du groupe	25 459	26 907
Dotation nettes/reprises amortissements provisions	31 759	32 619
Plus et moins values de cession	7	-843
Eléments sans incidence sur la trésorerie	-767	-962
Capacité d'autofinancement	56 457	57 722
Variation des actifs courants et autres	-215	-10 597
Variation des dettes courantes et autres	1 136	15 938
Variation du besoin en fonds de roulement	921	5 341
Flux net de trésorerie généré par l'activité	57 378	63 063
Acquis immobilisations incorporelles corporelles	-10 850	-16 075
Cession d'immobilisations corp et incorporelles	259	3 279
Variation des autres actifs non courants	-1 229	1 566
Trésorerie liée aux variations de périmètre	-1 074	-4 629
Flux net lié aux opérations d'investissement	-12 893	-15 860
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-24 602	-25 459
Encaissements d'emprunts	7 047	25 029
Remboursement d'emprunts	-12 222	-22 383
Remboursement d'emprunts IFRS 16	-16 534	-17 409
Mouvements sur le capital	36	-137
Coût de l'endettement financier net	275	78
Flux net lié aux opérations de financement	-46 001	-40 281
Variation du flux de trésorerie	-1 516	6 923
Incidences des variations de taux de change	912	(711)
Variation de trésorerie	-604	6 211
Trésorerie à l'ouverture	54 733	54 129
Trésorerie à la clôture	54 129	60 340
Trésorerie et équivalents de trésorerie	54 130	60 341
Concours bancaires courants	-1	1
Trésorerie nette	54 129	60 340

2 Notes annexes

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire en date du 14 décembre 2023 et seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale de Mazars SA appelée à statuer sur les comptes.

Note 1 : Principes comptables

1.1 Référentiel appliqué

Les états financiers ainsi que les notes annexes pour l'exercice clos au 31 août 2023 ont été établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

1.1.1 Normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à l'exercice 2022-2023

Le Groupe a appliqué toutes les normes et interprétations nouvelles ou modifiées obligatoires pour l'exercice 2022-2023. Aucune n'a conduit à un changement de méthode comptable avec un impact significatif.

1.1.2 Nouvelles normes publiées par l'IASB mais pas encore obligatoires

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements listés ci-dessous dont l'application pour 2022/2023 n'était pas obligatoire. Il s'agit des normes suivantes :

- Amendements à IAS 1 sur la classification des passifs financiers en passifs courants ou non courants ;
- Amendements à IAS 8 sur la définition des estimations comptables ;
- Amendements à IAS 12 sur la comptabilisation des impôts différés relatifs aux actifs et passifs résultant d'une même opération ;

Le Groupe n'a listé ici que les normes et amendements susceptibles de s'appliquer aux activités du Groupe. Ces modifications ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers futurs.

1.1.3 Décisions émises par l'IFRS Interpretations Committee

Le Groupe a pris connaissance de l'ensemble des décisions de l'IFRS IC publiées jusqu'à la date d'arrêt des comptes et n'a pas identifié de décision susceptible d'entraîner un changement de méthode comptable.

1.2 Bases de préparation

1.2.1 Monnaie de présentation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés de Mazars SA sont établis en euro et présentés en milliers d'euros (sauf mention contraire).

1.2.2 Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements

Conformément aux normes IFRS, l'établissement des comptes consolidés implique de procéder à un certain nombre d'estimations et de retenir certaines hypothèses qui ont une

MAZARS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 8.320.000 euros

Siège social : Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 92400 COURBEVOIE
784 824 153 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE MAZARS SA A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 9 FEVRIER 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, en exécution des prescriptions légales et statutaires, afin de vous rendre compte de l'activité du Groupe MAZARS SA, au titre de la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes consolidés dudit exercice.

Les comptes consolidés ont été établis selon le référentiel IFRS.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition, selon les formes et délais qu'elle prévoit.

1) Présentation générale

a) Situation de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans la consolidation

Au cours de l'exercice 2022-2023, l'activité du Groupe MAZARS SA s'élève à 589.887 K euros, contre 526.787 K euros l'an passé. Elle est donc en augmentation d'environ 12%.

L'exercice 2022/2023 s'est traduit par la poursuite d'une dynamique de croissance du Groupe et, en particulier, de la France (+15%). Les principales lignes de services affichent une croissance à deux chiffres.

L'inflation mondiale est toujours présente en 2022/2023, tout comme la problématique d'embauche et de rétention du personnel. Face à ce contexte, certains pays rencontrent des difficultés à répercuter l'impact total de l'inflation sur les clients.

En raison de ce qui précède et d'une concurrence élevée, la marge brute reste sous pression et constitue un point d'attention dans les actions menées.

Le chiffre d'affaires se répartit entre les activités d'Audit (48%), d'AOS (24%), de Consulting (15%), de FAS (8%), de Tax (3%), de Legal (1%), et de Sustainability (1%). Les services Audit et AOS ont eu une croissance respective de 10,4% et de 9,2%. Les autres activités (Consulting, FAS, Tax et Legal) ont eu une croissance forte de 15,7% en moyenne.

La France représente 84,5% de l'activité totale et 70,1% de l'effectif total du Groupe MAZARS SA en 2022/2023.

Le résultat opérationnel augmente d'environ 8% pour s'établir à 41.915 K euros.

Le résultat net de l'exercice s'élève à 26.907 K euros.

L'endettement financier net hors IFRS s'établit à 10.634 K euros au 31 août 2023, contre 13.260 K euros au 31 août 2022. Cette variation s'explique principalement par des remboursements d'emprunts par la Société Mazars SA pour 19 millions d'euros, la souscription de nouveaux emprunts par la Société Mazars SA pour 22 millions d'euros et la variation des dettes financières IFRS 16 correspondant aux nouveaux baux signés au cours de l'exercice et aux remboursements des contrats en cours représentant un montant net de 13,2 millions d'euros pour l'ensemble des entités du groupe.

b) Événements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes consolidés et la date à laquelle ils ont été établis

Aucun événement important n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice social.

c) Activités en matière de recherche et de développement

Le Groupe MAZARS SA n'a pas constitué d'immobilisations à l'actif de son bilan, au titre de la recherche et du développement, au cours de l'exercice clos le 31 août 2023.

d) Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du Groupe MAZARS SA, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires

L'enjeu de l'exercice 2023/2024 sera de gagner des mandats significatifs et de nouvelles missions, tout en disposant d'un niveau de ressources qualifiées suffisant pour servir au mieux nos clients. Mazars accompagnera son développement notamment par de la croissance externe. L'objectif sera de poursuivre nos investissements pour gagner en efficacité opérationnelle et digitaliser nos activités.

e) Indicateurs clefs de performance de nature financière ou non ayant trait à l'activité spécifique du Groupe MAZARS SA

Le Groupe MAZARS SA comptait un effectif de 6.003 personnes (ETP moyen) en 2022/2023, se répartissant en 226 associés, 5.106 collaborateurs techniques et 671 collaborateurs support.

f) Principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe MAZARS SA est confronté

Le Groupe MAZARS SA est confronté aux risques inhérents à l'exercice de son activité dans un marché général dont la tendance influe également sur son activité.

g) Objectifs et politique concernant la couverture de chaque catégorie principale de transactions prévues pour lesquelles il est fait usage de la comptabilité de couverture ; exposition aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie

Les créances clients sont dépréciées dès qu'il existe un indicateur de risque de non-recouvrement de celles-ci. Une dépréciation complémentaire à 100% est comptabilisée pour les créances de plus d'un an, sauf :

- Celles dont le règlement est intervenu dans les 30 jours de la clôture des comptes ;
- Celles sur des contrats long terme liés à des marchés publics, dès lors qu'il est démontré que les clients considérés n'ont pas donné lieu à des incidents de paiement sur les deux derniers exercices ;
- Celles dont le recouvrement est garanti in fine.

Les risques financiers auxquels les sociétés du Groupe MAZARS SA pourraient être confrontées concernent les risques de liquidité, de change et de contrepartie. Elles n'ont recours à aucun instrument de type spéculatif et ne sont pas exposées à des risques de taux significatifs.

Les risques de liquidité sont couverts par les comités exécutifs nationaux, en charge du financement de leurs activités.

Les risques de change sont limités, puisque les sociétés du Groupe MAZARS SA réalisent la quasi-totalité de leurs transactions en devise locale.

Les risques de contrepartie sont également mesurés :

- Envers les clients, compte tenu de l'exposition très diffuse du Groupe MAZARS SA sur un nombre important de clients ;
- Envers les établissements bancaires, la trésorerie et les équivalents de trésorerie étant placés auprès d'établissements de premier plan.

h) Evolution du périmètre de consolidation au cours de l'exercice écoulé

- La société COWANTS a acquis en octobre 2022, les actifs et le personnel de la société Octopeek, dans le cadre d'un plan de cession et a été renommée MAZARS BIG DATA & AI.
- La société ZETTAFOX a acquis en août 2023, les actifs et le personnel de la société DATA VALUE CONSULTING, dans le cadre d'un plan de cession et a été renommée MAZARS DATA CONSULTING.
- La Société a acquis la société ECEP, désormais renommée MAZARS ECEP, avec effet au 1^{er} janvier 2023.
- La société MAZARS DDA a été absorbée par la société MAZARS CPA, en date du 31 décembre 2022, par voie de fusion simplifiée, avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 2022.
- La société américaine ZETTAFOX Inc. a été liquidée avec effet au 1^{er} septembre 2022.

i) Activité des filiales étrangères

L'activité des principales filiales étrangères au cours de l'exercice 2022/2023 a évolué comme suit :

- Hongrie : Forte croissance sur toutes les lignes de métier (+17%), mais spécialement de l'Audit (+32%). Les coûts directs sont maîtrisés. Les frais généraux augmentent légèrement en raison d'investissements en informatique et en formation et compte tenu de la reprise des voyages internationaux post-covid.
- Japon : +16% de croissance avec une solide performance de toutes les lignes de métier dont une augmentation de 44% en Financial Advisory, conséquence de la restructuration réalisée l'an passé. Le pays comporte désormais une dizaine d'associés en charge de la conduite des activités japonaises.
- Pologne : Forte progression des revenus de +24% sur tous les lignes de métier en dehors du Financial Advisory avec une inflation suivie dans l'année 2023 de l'ordre de +15%. Les coûts directs augmentent en ligne avec les revenus, mais les frais généraux sont en plus forte croissance en raison d'investissements en marketing, frais financiers et formation, entre autres. Le résultat est en hausse de +4%.
- République Tchèque : Stabilité de l'activité et des marges sur l'ensemble des lignes de métier, combinée avec une diminution des frais généraux contribuant à l'amélioration de la performance. Forte inflation en 2023 (+14%).
- Roumanie : Augmentation significative de l'activité par rapport à 2022 (+22%) sur l'ensemble des lignes de métier, mais surtout l'Audit (+31%). Recrutement de 25 personnes en Audit, 6 en Outsourcing et 4 en Tax pour soutenir la croissance. Les frais généraux augmentent de 27%, spécialement les coûts informatiques, coûts de marketing et frais de voyage.
- Slovaquie : +4% de croissance du chiffre d'affaires avec la ligne de métier Conseil en restructuration. Les coûts directs et frais généraux maîtrisés entraînent une augmentation de +14% du résultat.

2) Présentation des comptes consolidés

a) Règles et méthodes d'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec les normes International Financial Reporting Standards (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

b) Résultats économiques et financiers

Les comptes consolidés comprennent les comptes des sociétés au sein desquelles la Société exerce un contrôle exclusif, au sens de l'article L. 233-16 II, III et IV du Code de commerce.

Un tableau récapitulatif des sociétés consolidées, françaises et étrangères, figure dans l'annexe des comptes consolidés.

Comme dit précédemment, l'activité consolidée s'élève à 589.887 K euros, contre 526.787 K euros l'exercice précédent, et est donc en augmentation d'environ 12%. Le résultat opérationnel consolidé s'élève à 41.915 K euros, représentant environ 7 % de l'activité, après amortissement des relations clientèles pour 5.284 K euros.

Le résultat financier représente une charge nette de 2.618 K euros.

Le résultat net part du Groupe MAZARS SA s'élève à 26.907 K euros, après participation des salariés et impôt sur les bénéfices, contre 25.459 K euros l'exercice précédent.

Le bilan consolidé totalise 421.495 K euros, dont 50.830 K euros d'immobilisations incorporelles, 77.001 K euros d'immobilisations corporelles et 10.776 K euros d'impôts différés actifs.

Le montant des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société s'élève à 53.240 K euros.

c) Tableau des résultats financiers

Conformément à la loi, est joint au présent rapport le tableau faisant apparaître les résultats du Groupe MAZARS SA au cours des cinq derniers exercices.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos co-Commissaires aux comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le Directoire

DocuSigned by:
Olivier LENEL
ACDCA7596C8345E...

Annexe
Tableau des résultats financiers du Groupe MAZARS SA

(En milliers d'euros)	31/08/2023	31/08/2022	31/08/2021	31/08/2020	31/08/2019
Capital social	8 320				
<i>Nombre d'actions</i>	<i>832 000</i>				
Chiffre d'affaires	589 887	526 787	484 093	475 846	480 410
Résultat net	26 907	25 459	21 607	18 129	19 577
<i>Résultat par action (Euro)</i>	<i>32,34</i>	<i>30,60</i>	<i>25,97</i>	<i>21,79</i>	<i>23,53</i>
Personnel					
Effectif moyen en équivalent temps plein	6 003	5 822	5 472	5 383	5 202
Frais de personnel	423 161	383 232	348 493	343 582	344 677

Etat de situation financière consolidée

Exercice 2022/2023 clos le 31 août 2023

ACTIF	Notes	31 août 2022	31 août 2023
(En milliers d'euros)			
Relations clientèles	6.1	15 701	13 140
Goodwill	6.1	33 358	34 385
Autres immobilisations incorporelles	6.1	4 150	3 305
Droit d'utilisation - IFRS 16	6.2	62 592	49 248
Immobilisations corporelles	6.2	23 630	27 753
Titres de participation non consolidés	7.4	5 269	5 233
Autres actifs financiers non courants	7.4	12 604	11 029
Actifs d'impôts différés	10.2	9 130	10 776
Actifs non courants		166 434	154 870
Créances clients et prestations réalisées non encore facturées	4.2	154 262	172 090
Autres actifs courants	9.1	35 758	34 193
Trésorerie et Equivalents trésorerie	7.3	54 130	60 341
Actifs courants		244 150	266 624
Total actif		410 583	421 495

PASSIF	Notes	31 août 2022	31 août 2023
(En milliers d'euros)			
Capital social		8 320	8 320
Réserves consolidées part du groupe		19 150	18 035
Ecart de conversion		-1 100	-22
Résultat net part du groupe		25 459	26 907
Capitaux propres part du groupe		51 829	53 240
Capitaux propres part des minoritaires	2.2		
Capitaux propres		51 829	53 240
Dette locative - IFRS 16 (plus d'un an)	7.3	48 856	34 984
Emprunts long terme - part non courante	7.3	36 570	52 097
Provisions non courantes	8.1	22 474	23 441
Passifs d'impôt différés	10.2	2 237	1 056
Passifs non courants		110 137	111 578
Dette locative - IFRS 16 (moins d'un an)	7.3	16 688	17 385
Emprunts et concours bancaires courants (moins d'un an)	7.3	30 820	18 879
Fournisseurs et comptes rattachés	9.2	39 482	43 262
Autres dettes et passifs courants	9.2	150 701	165 548
Provisions courantes	8.1	10 927	11 602
Passifs courants		248 618	256 676
Total passif		410 583	421 495

MAZARS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 8.320.000 euros
Siège social : Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 92400 COURBEVOIE
784 824 153 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 9 FEVRIER 2024

Extrait du procès-verbal

.....
DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Groupe MAZARS SA et du rapport des co-Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve lesdits comptes consolidés de l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est soumise au vote des actionnaires présents ou représentés, par voie électronique, via la plateforme de vote Néovote.

Au vu des résultats combinés de ce vote et des votes à distance par voie électronique effectués préalablement à la présente réunion, cette résolution est adoptée par 704261 voix présentes, représentées ou exprimées au moyen du vote à distance, 16988 voix ayant voté contre et 2105 voix s'étant abstenues.

.....
DocuSigned by:
Olivier LENEL
ACDCA7596C8345E...

Extrait certifié conforme
Olivier LENEL
Président du Directoire

MAZARS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 8.320.000 euros
Siège social : Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 92400 COURBEVOIE
784 824 153 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 9 FEVRIER 2024

Extrait du procès-verbal

.....
QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Directoire, décide
d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2023,
s'élevant à 26.906.880 €
augmenté du report à nouveau antérieur..... 2.249.481 €
soit un bénéfice distribuable de 29.156.361 €

comme suit :

- Distribution d'un dividende global de	26.906.880 €
- Report à nouveau, le solde	2.249.481 €
TOTAL.....	29.156.361 €

Le dividende unitaire sera donc de 32,34 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement, au siège social, à partir de mars 2024.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 20 de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Montant global du dividende	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
		Dividendes	Autres revenus distribués	Dividendes
2021-2022	25.459.200 €	153 €		25.459.047 €
2020-2021	21.607.040 €	130 €		21.606.910 €
2019-2020	18.129.284 €	109 €		18.129.175 €

Par ailleurs, il est rappelé qu'en date du 25 février 2022, la distribution d'un dividende en numéraire d'un montant de 2.995.200 euros, prélevé sur les réserves facultatives figurant au poste « Autres réserves », a été décidée. S'agissant de ce dividende, la quote-part des revenus éligibles à l'abattement s'élève à 18 euros et la quote-part des revenus non éligibles à l'abattement s'élève à 2.995.182 euros.

Cette résolution est soumise au vote des actionnaires présents ou représentés, par voie électronique, via la plateforme de vote Néovote.

Au vu des résultats combinés de ce vote et des votes à distance par voie électronique effectués préalablement à la présente réunion, cette résolution est adoptée par 706366 voix présentes, représentées ou exprimées au moyen du vote à distance, 16988 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

.....

DocuSigned by:
Olivier LENEL
ACDCA7596C8345E...

Extrait certifié conforme
Olivier LENEL
Président du Directoire

incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice.

Ces estimations reposent sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées, si les circonstances sur lesquelles elles sont fondées évoluent, ou à la suite de nouvelles informations.

Les estimations et les jugements qui pourraient avoir un effet significatif sur les résultats financiers du Groupe concernent principalement :

- Les données opérationnelles relatives aux missions : valeur des produits non facturés sur des missions, évaluation des créances et dépréciations au titre des créances clients ;
- L'évaluation des immobilisations incorporelles : coûts des immobilisations incorporelles et dépréciations des goodwill ;
- Les provisions pour retraite.

Les principaux postes de l'état de situation financière au 31 août 2023 pour lesquels sont appliquées des règles d'évaluation pouvant conduire à des ajustements significatifs sont les suivants :

- Créances clients et prestations non encore facturées : le montant des dépréciations s'élève à la clôture à 11 949 milliers d'euros (voir note 4.2) ;
- Provisions pour risques et charges comprenant en majorité des risques professionnels et autres pour un montant total de 19 985 milliers d'euros (voir note 8.1) ;
- Engagements de retraite : le montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 15 058 milliers d'euros. Les hypothèses et calculs actuariels retenus sont précisés pour les pays concernés dans la note 5.2.

Les principes comptables et règles d'évaluation spécifiques à chaque poste décrit sont exposés dans les notes relatives aux postes concernés.

1.2.3 Evènements significatifs

L'exercice 2022/2023 s'est traduit par une poursuite d'une dynamique de croissance pour le Groupe dont +15% en France. Les principales lignes de services affichent une croissance à deux chiffres.

L'inflation mondiale est toujours présente en 2022/2023, tout comme la problématique d'embauche et de rétention du personnel. Face à ce contexte, certains pays rencontrent des difficultés à répercuter l'impact total de l'inflation sur les clients.

En raison de ce qui précède et d'une concurrence élevée, la marge brute reste sous pression et constitue un point d'attention dans les actions menées.

L'évolution du périmètre de consolidation est présentée en note 2.2.

1.2.4 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice 2022/2023 de nature à avoir une incidence sur les comptes de l'exercice.

Note 2 : Périmètre de consolidation

2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation

2.1.1 Définition du périmètre de consolidation

Principes comptables

Entrent dans le périmètre de consolidation les sociétés placées sous le contrôle exclusif de Mazars SA, ainsi que les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable. La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé.

- Contrôle exclusif : intégration globale. Le contrôle est présumé lorsque Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50%, sauf s'il est clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.
- Partenariat : Il se justifie par le partage, en vertu d'un accord contractuel du contrôle d'une activité économique. Conformément à la norme IFRS 11, la comptabilisation des produits et charges et des actifs et passifs des activités concernées est réalisée sur la base des droits et obligations découlant des accords signés entre les participants au partenariat.
- Influence notable : mise en équivalence. L'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques et si Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20% des droits de vote dans une entité.

2.1.2 Conversion des états financiers exprimés en devises autres que l'euro

Principes comptables

Les comptes des entités situées à l'extérieur de la zone euro sont exprimés en devises locales, qui constituent généralement leur monnaie de fonctionnement, et sont convertis en euro de la façon suivante :

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture ;
- Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période ;

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux sont comptabilisés dans les capitaux propres.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité est exprimé dans la monnaie de fonctionnement de l'entreprise acquise et converti au cours de clôture.

2.1.3 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les principes IFRS relatifs aux regroupements d'entreprises ont été appliqués rétrospectivement au 1er septembre 1995, date du rapprochement en France entre Mazars et Guérard Viala, événement fondateur du Groupe actuel et de son fonctionnement institutionnel, opérationnel et financier.

L'examen rétrospectif a été effectué par entité pour les regroupements antérieurs au 31 août 2003 qui concernent principalement les entités françaises.

Principes comptables

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris tout ajustement de prix, à la date de prise de contrôle. Toute variation ultérieure de juste valeur d'un ajustement de prix est comptabilisée en résultat ou en autres éléments du résultat global, selon les normes applicables ;
- La différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date de prise de contrôle représente le goodwill, comptabilisé à l'actif de l'état de la situation financière.

Les ajustements de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris enregistrés sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent dans la période d'un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat, comme tout changement d'estimation ou correction d'erreur.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges sur la période au cours de laquelle ils sont encourus.

2.2 Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation de l'exercice 2022/2023 est constitué de 67 entités et s'établit comme suit :

Sociétés	Régions	N° SIREN		% de contrôle	Méthode
Sociétés françaises					
Mazars SA	Île-de-France	784 824 153	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	Mère	
Mazars	Alsace	348 600 990	1 rue des Arquebusiers - 67000 STRASBOURG	100	IG
AGEC	Alsace	403 406 655	1 rue des Arquebusiers - 67000 STRASBOURG	100	IG
Mazars Haguenau	Alsace	451 701 155	69 route de Strasbourg - 67500 HAGUENAU	100	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	384 762 589	20 rue de la Gazelle - 43000 LE PUY-EN-VELAY	100	IG
Mazars SAS	Auvergne - Rhône-Alpes	351 497 649	109 rue Tête d'Or - CS 10363 - 69451 LYON CEDEX 06	100	IG
Mazars & Sefco	Auvergne - Rhône-Alpes	341 030 740	5 avenue de Verdun - Le Forum - BP 1119 - 26011 VALENCE CEDEX	100	IG
Mazars Valence Experts & Conseils	Auvergne - Rhône-Alpes	388 421 463	5 avenue de Verdun - Le Forum - BP 1119 - 26011 VALENCE CEDEX	100	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	534 124 839	109 rue Tête d'Or - CS 10363 - 69451 LYON CEDEX 06	100	IG
Mazars Experts & Conseils (Grenoble)	Auvergne - Rhône-Alpes	377 706 890	2 B avenue Pierre de Coubertin - BP 38 - 38170 SEYSSINET	100	IG
Mazars Gourgue	Auvergne - Rhône-Alpes	334 213 790	2 bis avenue Pierre de Coubertin - BP 38 - 38170 SEYSSINET	100	IG
Mazars Conseil Finance SAS	Auvergne - Rhône-Alpes	839 197 852	109 rue Tête d'Or - CS 10363 - 69451 LYON CEDEX 06	100	IG
Mazars Galet-Oldra SAS	Auvergne - Rhône-Alpes	428 288 484	7 avenue du Pré Félin - 74940 ANNECY-LE-VIEUX	100	IG
Mazars Bourgogne Franche-Comté	Bourgogne, Franche-Comté	622 820 223	9 Rue Madeleine Brès - BP 1543 - 25009 BESANCON CEDEX	100	IG
Mazars Pontatier	Bourgogne, Franche-Comté	333 720 399	9 rue Flora - 25300 DOUBS	100	IG
Mazars Dijon	Bourgogne, Franche-Comté	388 480 121	5 avenue de la découverte - BP 16512 - 21065 DIJON CEDEX	100	IG
Mazars Lons	Bourgogne, Franche-Comté	313 998 791	7 rue des Parrières - 39008 LONS LE SAUNIER CEDEX	100	IG
Fidagri	Bourgogne, Franche-Comté	491 196 770	9 rue des Boutons d'Or - 25120 MAICHE	100	IG
Mazars SARL	Bretagne, Pays de la Loire	339 254 617	12 rue Anita Conti - 56000 VANNES	100	IG
Mazars	Champagne - Ardenne	343 281 820	37 rue René Cassin - 51430 BEZANNES	100	IG
Mazars SEM	Champagne - Ardenne	381 208 594	37 rue René Cassin - 51430 BEZANNES	100	IG
Mazars Hauts de France SAS	Hauts-de-France	326 637 204	22 rue Denis Papin - BP 78 - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	100	IG
Mazars SAS	Île-de-France	377 505 565	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Mazars Actuariat	Île-de-France	342 405 321	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Mazars & Associés	Île-de-France	387 953 961	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Mazars BPO SAS (France)	Île-de-France	429 821 523	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Mazars Big DATA & AI	Île-de-France	378 441 802	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Authorized Tax Representative	Île-de-France	504 378 670	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
CBA	Île-de-France	382 420 958	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Mazars Pluriprofessions SPFFPL	Île-de-France	829 300 508	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Mazars Uniconseils	Île-de-France	300 560 539	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Mazars Data Consulting	Île-de-France	807 927 512	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	101	IG
Mazars Développement SAS	Île-de-France	501 728 968	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Mazars ECEP	Île-de-France	788 428 597	4 rue Lhomond - 75005 PARIS	100	IG
Mazars SA	Normandie	318 610 623	20 boulevard Ferdinand de Lesseps - 76000 ROUEN	100	IG
Mazars Bordeaux SAS	Nouvelle Aquitaine	403 332 703	61 quai de Paludate - CS 51945 - 33088 BORDEAUX CEDEX	100	IG
Mazars	Occitanie	780 138 715	Green Park III - 298 allée du Lac - 31670 LABEGE	100	IG
Mazars CPA SAS	Occitanie	444 247 381	Parc de l'Aéroport - 34470 PEROLS	100	IG
Mazars Experts et Conseils (PACA)	Provence Alpes, Côte d'Azur	383 972 510	300 avenue du Prado - 13008 MARSEILLE	100	IG
Sociétés étrangères					
Mazars s.r.o.	Czech Republic		Pobřežní 620/3 - 186 00 PRAHA 8	100	IG
Mazars Audit s.r.o.	Czech Republic		Pobřežní 620/3 - 186 00 PRAHA 8	100	IG
Mazars Consulting s.r.o.	Czech Republic		Pobřežní 620/3 - 186 00 PRAHA 8	100	IG
Mazars Kft	Hungary		Fiastyúk utca 4-8, 2nd floor - H-1139 BUDAPEST	100	IG
Mazars Global Tax Services Kft	Hungary		Fiastyúk utca 4-8, 2nd floor - H-1139 BUDAPEST	100	IG
Mazars Japan K.K.	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Mazars Tax Corporation	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Mazars Administrative Scrivener Corporations	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Mazars Audit LLC	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Mazars FAS K.K.	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Mazars Social Insurance and Labor Law Corp	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Mazars LLP	Kazakhstan		34 Abish Kekilbayuly street, office 4-03 - 050060 ALMATY	100	IG
Mazars Limited Liability Company	Kirghizistan		47 Orozbekova Street - 4th Floor - 720001 BISHKEK	100	IG
Mazars Audit Limited Liability Company	Kirghizistan		125 Toktogul street, 7th floor - 720001 BISHKEK	100	IG
Mazars Advisory LLC	Ouzbékistan		88-A Mustaqillik avenue - 100000 TASHKENT	100	IG
Mazars Polska Sp. Z o.o.	Poland		Ul. Piękna 18 - 00-549 WARSZAW	100	IG
Mazars Audyt Sp. Z o.o.	Poland		Ul. Piękna 18 - 00-549 WARSZAW	100	IG
Mazars Expertise Sp Zoo	Poland		Ul. Piękna 18 - 00-549 WARSZAW	100	IG
Mazars Romania SRL	Romania		4B si 2-4 Ing. George Constantinescu - RO-020339 BUCHAREST	100	IG
Mazars Consulting SRL	Romania		4B si 2-4 Ing. George Constantinescu - RO-020339 BUCHAREST	100	IG
Mazars Slovensko sro	Slovakia		Sky Park Offices 1, Bottova 2A - 811 09 BRATISLAVA	100	IG
Mazars Accounting sro	Slovakia		Sky Park Offices 1, Bottova 2A - 811 09 BRATISLAVA	100	IG
Mazars Tax ks	Slovakia		Sky Park Offices 1, Bottova 2A - 811 09 BRATISLAVA	100	IG
Mazars BPO	Tunisia		Immeuble Astree - Rue du Lac d'Annecy - 1053 TUNIS	100	IG
Mazars Ukraine, LLC	Ukraine		15a, Kyrylivska street - 04080 KYIV (KIEV)	100	IG
Audit Firm Mazars Ukraine, LLC	Ukraine		15a, Kyrylivska street - 04080 KYIV (KIEV)	100	IG
Mazars Consulting Ukraine, LLC	Ukraine		15a, Kyrylivska street - 04080 KYIV (KIEV)	100	IG
Mazars Vietnam Co., Ltd.	Vietnam		141 Nguyen Du - District 1 - HO CHI MINH CITY (VIETNAM)	100	IG

L'évolution du périmètre de consolidation des filiales détenues directement ou indirectement par Mazars SA au cours de l'exercice 2022/2023 :

- Mazars Big Data & AI (ex-Cowants) a repris les actifs et le personnel de la société Octopeek en octobre 2022 ;
- Zettafox, renommée Mazars Data Consulting, a repris les actifs et le personnel de la société Data Value Consulting (DVC) en août 2023 ;
- Absorption de Mazars D.D.A. par Mazars CPA par voie de fusion simplifiée avec effet rétroactif comptable au 1er septembre 2022 ;
- Acquisition de la société ECEP par Mazars SA avec prise de contrôle au 1er janvier 2023 ;
- Liquidation de la société Zettafox Inc. avec effet au 01/09/2022.

Note 3 : Informations sectorielles

Principes comptables

Pour évaluer ses performances et allouer les ressources aux différents secteurs, le Groupe suit son activité principalement par offre de services.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8, la présentation sectorielle reflète les éléments du reporting interne revus et utilisés par le Directoire, principal décideur opérationnel pour la gestion des activités.

Les principes comptables appliqués dans le reporting interne sont les mêmes que ceux appliqués au titre des comptes consolidés.

3.1 Informations relatives aux offres de services

Les équipes opérationnelles du Groupe sont regroupées par offre de services d'expertise :

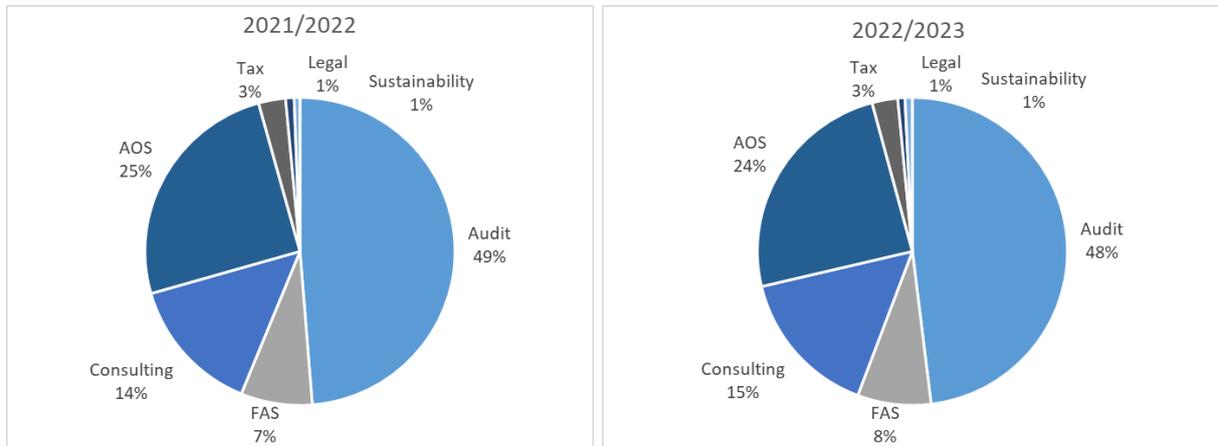
- L'**Audit financier** (Audit), dont l'objet est de garantir une information financière fiable et pertinente ;
- Le « **Financial Advisory Services** » (FAS), réunissant l'ensemble des compétences liées au diagnostic financier de l'entreprise, à son évaluation et à sa transmission, ainsi qu'à l'assistance et à la résolution de litiges d'ordre financier ;
- Le **Consulting**, répondant aux enjeux majeurs des structures publiques et privées, afin de les aider à faire converger leurs organisations avec leurs stratégies et à réussir leurs transformations, pour une meilleure performance globale ;
- L'**Accompagnement Comptable et Financier** (AOS), pour servir les directions comptables et financières dans l'ensemble de leurs besoins, de la gestion du quotidien aux projets complexes ;
- La **Fiscalité** (TAX), faisant intervenir des spécialistes du conseil fiscal et de la mise en conformité avec les obligations légales et réglementaires au plan national et international ;
- Le **Conseil juridique** (Legal), qui propose des prestations sur mesure en droit des affaires, droit fiscal, ainsi qu'en droit boursier et des marchés de capitaux ;
- La « **Sustainability** », qui fournit des services liés à la transformation de la culture d'entreprise, de la création des rapports et à la définition de la stratégie de durabilité et de développement pour l'environnement et la gouvernance.

Répartition du chiffre d'affaires net par offre de services

(En milliers d'euros)	Notes	2021/2022	2022/2023	Variation
Audit		256 749	283 546	10,4%
FAS		39 243	45 239	15,3%
Consulting		75 835	91 980	21,3%
AOS		132 257	144 402	9,2%
Tax		14 828	15 817	6,7%
Legal		4 697	4 414	-6,0%
Sustainability		3 178	4 490	41,3%
Total	4.1	526 787	589 887	12,0%

Par mesure de comparabilité, les montants présentés dans la colonne 2021/2022 pour les offres de services Audit et Sustainability ont été corrigés (reclassement de 3165 milliers d'euros).

Nos activités règlementées d'Audit et d'AOS ont montré une croissance respective de +10,4% et +9,2%, et nos autres activités une croissance forte d'en moyenne +15,7%.



3.2 Informations relatives aux zones géographiques

L'activité réalisée par la France représente 84,5% de l'activité totale en 2022/2023 contre 82,2% en 2021/2022.

La part des effectifs de la France représente 70,1% de l'effectif total en 2022/2023 contre 66,2% en 2021/2022.

3.3 Informations relatives aux principaux clients

L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients dont aucun ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires net du Groupe.

Note 4 : Données opérationnelles

4.1 Chiffre d'affaires

Principes comptables

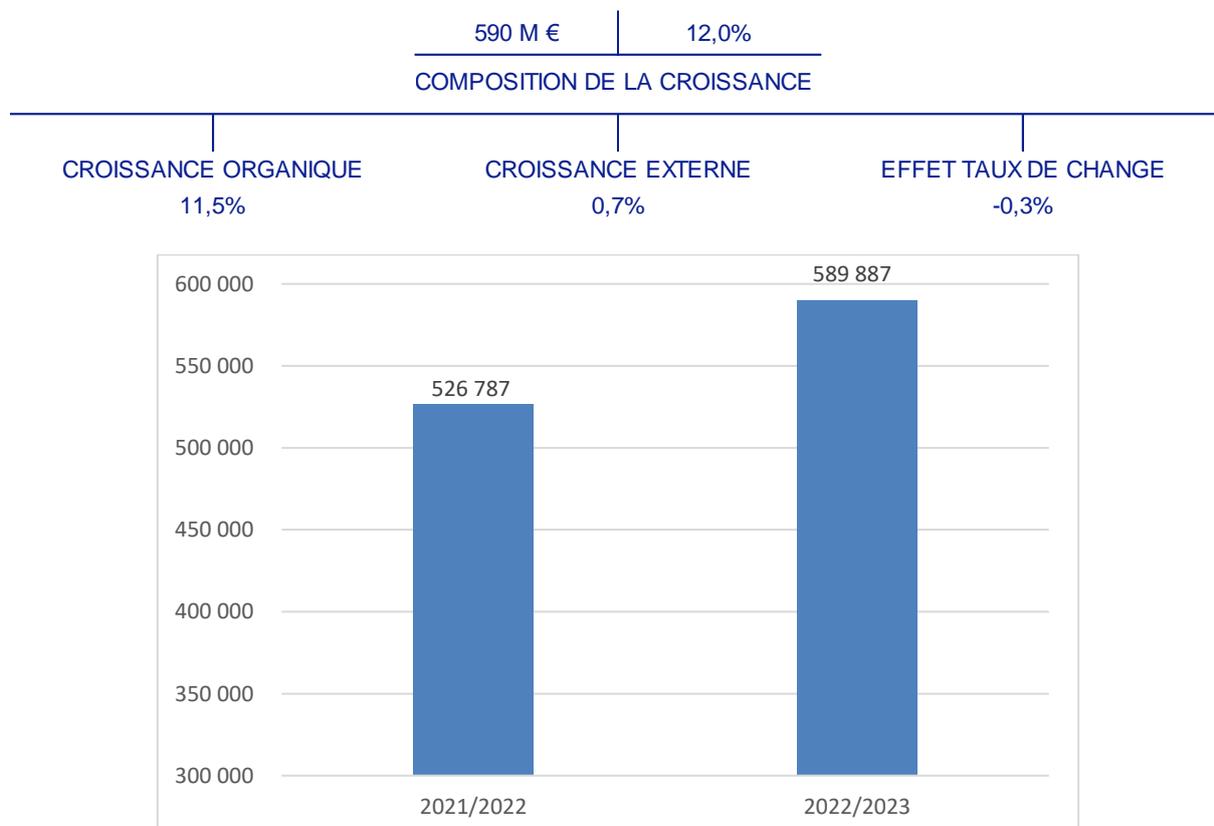
Le chiffre d'affaires représente la juste valeur des paiements reçus ou à recevoir au titre des services rendus au cours de l'exercice à l'occasion des missions confiées par les clients, après prise en compte de la variation des prestations réalisées non encore facturées. Afin de mieux appréhender le taux de la marge brute, les frais refacturés (frais accessoires aux prestations notamment les frais de transport et d'hébergement) sont déduits du chiffre d'affaires pour présenter le chiffre d'affaires net.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement (voir note 4.2).

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2021/2022	2022/2023
Facturations	540 315	611 533
Variation des prestations réalisées non encore facturées	-3 753	-8 584
Chiffre d'affaires	536 562	602 949
Frais refacturés	-9 775	-13 062
Chiffre d'affaires net	526 787	589 887

Evolution du chiffre d'affaires net (en milliers d'euros)



4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées

Principes comptables

Pour la présentation à l'état de situation financière, les créances clients et les prestations réalisées non encore facturées sont regroupées.

Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti.

Une perte de valeur des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée dès lors qu'il existe un indicateur de risque de non-recouvrement des créances.

Une revue individuelle des créances clients est effectuée par les associés. Celle-ci conduit à une éventuelle dépréciation.

Une dépréciation complémentaire à 100% est comptabilisée pour les créances dont l'antériorité excède un an à l'exception :

- Des créances dont les règlements sont intervenus dans les 30 jours après la clôture des comptes ;
- Des créances sur des contrats long terme (marchés publics) dès lors qu'il est démontré que les clients considérés n'ont pas donné lieu à des incidents de paiement sur les 2 derniers exercices ;
- Des créances dont le recouvrement est garanti in fine.

Pour les besoins de calcul de la dépréciation afférente aux créances clients et aux produits à recevoir, le Groupe a utilisé le modèle des pertes de crédit attendues applicable dans le cadre de la norme IFRS 9. L'évaluation a été effectuée au niveau de chaque pays puisque les pertes attendues sont variables d'un pays à l'autre. Des dépréciations complémentaires sont comptabilisées si cela s'avère nécessaire.

Prestations réalisées non encore facturées

Les prestations réalisées non encore facturées incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des prestations réalisées non encore facturées, et donc des produits liés aux prestations de services rendues, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer, en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes.

Au 31 août 2023, les créances clients et prestations réalisées non encore facturées se présentent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2022			31 août 2023		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients	156 493	-14 248	142 246	174 909	-11 949	162 960
Prestations réalisées non encore facturées	32 101		32 101	24 170		24 170
Avances et acomptes reçus	-9 988		-9 988	-2 382		-2 382
Produits constatés d'avance	-10 097		-10 097	-12 657		-12 657
Créances clients et Prestations réalisées non encore facturées	168 509	-14 248	154 262	184 040	-11 949	172 090
Ratio créances clients et prestations réalisées non encore facturées nettes / Chiffre d'affaires			28,8%			28,5%

La ventilation des créances clients par antériorité s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2022			31 août 2023		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
moins de 90 jours	127 188	-588	126 600	136 084	-399	135 685
91 jours à 1 an	13 868	-610	13 258	25 837	-770	25 067
Plus d'1 an	15 437	-13 049	2 387	12 988	-10 780	2 208
Total	156 493	-14 248	142 246	174 909	-11 949	162 960

La valeur brute des créances comprend la taxe sur valeur ajoutée appliquée dans les pays.

Au 31 août 2023, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances échues non dépréciées.

4.3 Marge brute

Principes comptables

La marge brute correspond au chiffre d'affaires net sous déduction du seul coût du personnel technique (collaborateurs techniques du Groupe y compris les associés et sous-traitants techniques).

Le personnel technique est le personnel opérationnel affecté aux différentes missions menées par les différentes offres de services. Le coût du personnel technique se décompose à hauteur de 95% de charges de personnel technique et de 5% de charges de sous-traitance détaillées comme suit :

(En milliers d'euros)	2021/2022	Effectif moyen (ETP)	2022/2023	Effectif moyen (ETP)
Chiffre d'affaires net	526 787		589 887	
Charges de personnel technique	-343 258	5 131	-379 061	5 332
Charges de sous-traitance technique	-13 463		-20 092	
Marge brute	170 065		190 735	
Taux marge brute	32,3%		32,3%	

Le coût du personnel technique 2022/2023 augmente de 10,7% légèrement plus bas que l'augmentation du chiffre d'affaires de 12%. Les effectifs techniques augmentent de 3,9%.

4.4 Marge opérationnelle

Principes comptables

Pour déterminer la marge opérationnelle, sont retirés de la marge brute le coût du personnel administratif, les autres charges (frais généraux), l'amortissement des relations clientèles, des immobilisations corporelles, les provisions pour dépréciations des actifs courants.

(En milliers d'euros)	2021/2022	2022/2023
Marge brute	170 065	190 735
Charges de personnel administratif	-39 974	-44 100
Autres charges	-56 686	-74 041
Amortissements	-31 168	-31 135
Provisions	-3 399	457
Marge opérationnelle	38 838	41 915
Ratio marge opérationnelle / CA Net	7,4%	7,1%

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des frais indirects :

(En milliers d'euros)	2021/2022	2022/2023
Charges de personnel administratif	-39 974	-44 100
Autres charges	-56 686	-74 041
Amortissements	-31 168	-31 135
Provisions	-3 399	457
Résultat financier	-1 381	-2 618
Total	-132 608	-151 438
Ratio Frais indirects / CA Net	25,2%	25,7%

Les postes les plus significatifs des frais indirects sont détaillés ci-dessous :

(En milliers d'euros)	2021/2022	2022/2023
Frais immobiliers	-5 451	-5 872
Taxes, assurances, cotisations professionnelles et divers	-11 194	-17 802
Services généraux	-15 592	-17 780
Redevances	-11 731	-16 966
Honoraires	-12 718	-15 620
Total	-56 686	-74 041

Note 5 : Charges et avantages du personnel

Principes comptables

Les avantages du personnel sont évalués conformément à la norme IAS 19. Ils se décomposent entre :

- Rémunération des associés et rémunération des personnels techniques et administratifs ;
- Avantages à court terme et avantages à long terme.

Les rémunérations correspondant à chaque catégorie sont présentées dans les rubriques correspondantes au compte de résultat.

Les rémunérations non encore payées au titre de l'exercice et des exercices antérieurs sont présentées au sein des dettes sociales (dettes courantes) ou des provisions retraites (provisions non-courantes) pour les personnels techniques et administratifs (voir notes 9.2 et 8.1).

Avantages à court terme

Les personnels du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les salaires, les congés payés, congés maladie, primes (bonus, intéressement, dividendes) et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables au cours de la période pendant laquelle les personnels ont rendu les services correspondants, ou dans les douze mois suivant la fin de cette période.

Ces avantages sont comptabilisés en charges lorsque le service est rendu par le personnel.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière et les compléments de retraite (voir note 5.2).

Les différents avantages offerts à chaque collaborateur ou associé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque entité du Groupe.

5.1 Effectif

L'effectif (en équivalent temps plein moyen) passe de 5 822 en 2021/2022 à 6 003 en 2022/2023 et se répartit sur les trois catégories suivantes :

	2021/2022	2022/2023
Associés	214	226
Personnel technique	4 917	5 106
Personnel administratif	691	671
Total	5 822	6 003

Le coût des associés et des personnels technique et administratif est détaillé en notes 4.3 et 4.4.

5.2 Engagements de retraite et assimilés

Principes comptables

Le personnel des entités françaises du Groupe bénéficie d'indemnités de fin de carrière qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe est engagé sur le montant qui sera versé au bénéficiaire, quel que soit le mode de financement de l'engagement. Ces régimes donnent donc lieu à constatation de provisions, évaluées selon la méthode dite des « unités de crédit projetées ». Outre la rémunération servant de base au calcul de l'avantage versé aux personnels, l'évaluation intègre les facteurs ou hypothèses suivants :

- Statut, âge et ancienneté des différentes catégories de personnel ;
- Taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par catégories ;
- Taux de progression des rémunérations ;
- Taux de charges patronales applicable ;
- Calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité en vigueur ;
- Taux d'actualisation fixé en référence au rendement d'obligations privées de haute qualité et en cohérence avec la durée de l'engagement.

Conformément aux principes de la norme IAS 19, les écarts actuariels pour les avantages postérieurs à l'emploi font l'objet d'une reconnaissance immédiate en autres éléments du résultat global des différentes entités.

5.2.1 Evolution des engagements, actifs et provisions

Les engagements, actifs de couverture et provisions ont évolué de la manière suivante au cours des deux derniers exercices :

(En milliers d'euros)	31 août 2022	31 août 2023
Valeur actuelle des engagements	5 545	4 441
- Juste valeur des actifs de couverture	-230	-221
+ Plafonnement de l'actif		
Provision à l'ouverture	5 316	4 220
Charges de l'exercice	456	459
Écarts actuariels par OCI	-1 482	11
Effets du plafonnement de l'actif		
Prestations & Contributions versées	-101	-122
Transfert	32	127
Effet de change		
Provision à la clôture	4 220	4 695
Valeur actuelle des engagements	4 441	4 924
- Juste valeur des actifs de couverture	-221	-229
+ Plafonnement de l'actif		

Il est rappelé que les -1 482 milliers d'euros figurant sur la ligne « Ecarts actuariels par OCI » en 21/22 résultent principalement de la révision du taux d'actualisation pour les entités françaises (le taux ayant été porté de 0,75% en 20/21 à 3,00% en 21/22)

L'ensemble de ces éléments concerne la France.

5.2.2 Charges comptabilisées

Les charges nettes des exercices 2021/2022 et 2022/2023 se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2021/2022	2022/2023
Coût des services passés	416	329
Charge d'intérêt	42	136
Rendement attendu des actifs	-1	-7
Acquisition / Cession	0	0
Amortissement des écarts actuariels	0	0
Impact des liquidations ou réductions de régime	0	0
Charge nette de l'exercice	456	459
Effet de change		

5.2.3 Ecarts actuariels

Les pertes actuarielles générés sur l'exercice 2022/2023 s'élèvent à 12 milliers d'euros et se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2022/2023
Pertes et (gains) actuariels sur obligation	12
Pertes et (gains) d'expérience sur obligation	-41
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses financières	-668
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses démographiques	721
Pertes et (gains) actuariels sur actifs de régime	-2
Écarts actuariels sur avantages à long terme	
Pertes et (gains) actuariels reconnus en capitaux propres	11
Effet de la limitation de l'actif	
Total impacts autres éléments du résultat global	11

5.2.4 Information sur les actifs financiers en couverture des engagements

Les engagements de retraite font l'objet d'une couverture partielle par des fonds dédiés. L'allocation des fonds est la suivante :

	31 août 2022	31 août 2023
Actions	30%	30%
Obligations	70%	70%
Total	100%	100%

5.2.5 Hypothèses retenues et analyse de la sensibilité

Les hypothèses financières retenues au 31 août 2023 sont les suivantes :

	31 août 2022	31 août 2023
Taux d'actualisation	3,00%	3,80%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%

L'âge de départ en retraite retenu au 31 août 2023 est de 65 ans (identique à 2022). Il est à noter que la réforme des retraites de 2023 intervenue en France reporte progressivement l'âge d'ouverture des droits à 64 ans. L'hypothèse de 65 ans reste conforme à la législation en vigueur.

Les taux d'actualisation retenus correspondent au taux de rendement des obligations privées de première catégorie à la date de clôture.

Les hypothèses relatives au taux d'augmentation des salaires correspondent à la somme des hypothèses d'inflation attendues et de prévisions d'augmentations individuelles.

Les hypothèses de mortalité, table de turnover et taux de croissance des salaires ont fait l'objet d'une mise à jour en 2023.

La sensibilité des principaux engagements à une variation de plus ou moins 25 points de base des taux d'actualisation est présentée ci-après :

Valeur de l'engagement (en milliers d'euros)	-25 points de base	31 août 2023	+25 points de base
Variation du taux d'actualisation	5 090	4 924	4 766
Variation du taux d'inflation	4 768	4 924	5 088

La durée des engagements est de 14 ans.

Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles

6.1 Immobilisations incorporelles

Principes comptables

Conformément à la norme IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprise », le goodwill représente la différence constatée entre le prix d'acquisition des titres (y compris les éventuels compléments de prix enregistrés en autres dettes) et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

La valeur des goodwill provenant des acquisitions françaises à la clôture de l'exercice est appréciée globalement à l'échelle de l'ensemble des entités françaises.

Au regard des règles de solidarité du Groupe, les goodwill, comme les autres immobilisations à long terme, ne font pas l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées pour leur juste valeur à la date d'acquisition, séparément du goodwill si elles remplissent les deux conditions suivantes :

- Elles sont identifiables, c'est-à-dire qu'elles résultent de droits légaux ou contractuels ;
- Elles sont séparables de l'entité acquise et mesurables.

Les immobilisations incorporelles ainsi reconnues sont classées dans la rubrique « Relations clientèles ». Elles comprennent des mandats d'audit, des contrats, notamment d'expertise comptable, ainsi que les portefeuilles de relations clientèles. La mesure de la juste valeur des « Relations clientèles » est déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus de ces contrats, mandats et portefeuilles, selon leur durée respective, actualisés à un taux fixé en fonction du taux de rendement attendu sur capitaux propres pondéré de la structure de financement normative du Groupe. La durée d'amortissement pratiquée sur les relations clientèles correspond à leur durée moyenne estimée.

Les autres immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. La durée d'amortissement selon les pays se situe entre 7 et 10 ans.

Le poste « Autres immobilisations incorporelles » est principalement constitué de logiciels, amortis linéairement sur des durées de 1 à 5 ans.

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

Valeurs brutes	31 août 2022	Acquisitions	Dotations	Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2023
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	57 193	1 350		-435	2 080	-240		59 949
Goodwill	33 629					1 027		34 656
Autres immobilisations incorporelles	20 343	1 295		-48	-174	135	47	21 598
Total	111 165	2 645		-483	1 906	922	47	116 203

Amortissements et provisions	31 août 2022	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2023
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	-41 492		-5 284	435		-467		-46 808
Goodwill	-271							-271
Autres immobilisations incorporelles	-16 193		-2 182	48	174	-119	-20	-18 293
Total	-57 956		-7 466	483	174	-586	-20	-65 372

Valeurs nettes	31 août 2022	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2023
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	15 701	1 350	-5 284		2 080	-707		13 140
Goodwill	33 358					1 027		34 385
Autres immobilisations incorporelles	4 150	1 295	-2 182	0		16	27	3 305
Total	53 209	2 645	-7 466	0	2 080	336	27	50 831

Les acquisitions de relations clientèles correspondent essentiellement à l'acquisition de Data Value Consulting pour 1 000 milliers d'euros par Mazars Data Consulting et à l'entrée dans le périmètre du Groupe de Mazars ECEP pour 2 080 milliers d'euros.

Les augmentations des autres immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à l'achat de logiciels pour 822 milliers d'euros et d'un nom de domaine 132 milliers d'euros par Mazars SA.

Les principaux montants inscrits dans l'état de la situation financière en France sont principalement issues des opérations de rapprochement au 1er septembre 1995 entre le cabinet Robert Mazars et le Cabinet Guérard Viala, et des acquisitions réalisées ces dernières années dans la plupart des offres de service Mazars.

6.2 Immobilisations corporelles

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le cas échéant, le coût total d'un actif est réparti entre ses différents composants qui ont des durées d'utilité différentes, chaque composant étant comptabilisé séparément et amorti sur une durée distincte.

L'amortissement est calculé de façon linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque immobilisation. Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

- Agencements et installations générales : 7 à 10 ans ;
- Matériel de transport : 3 à 5 ans ;
- Mobilier et matériel de bureau : 3 à 10 ans.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16, *Contrats de location*, au 1^{er} septembre 2019. La norme remplace l'IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27.

Pour les preneurs, la comptabilisation est basée dorénavant sur un modèle unique à la suite de l'élimination de la distinction entre contrats de location-financement et de location simple.

L'IFRS 16 requiert la comptabilisation de tout contrat de location au bilan du preneur, soit un actif représentant le droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat et une dette au titre de l'obligation locative (de versement de loyers).

Le Groupe a retenu les options suivantes parmi celles proposées dans le cadre de la transition à l'IFRS 16 :

- Utilisation de l'approche prospective ;
- Retraitement des seuls contrats de location immobilière au terme excédant 12 mois.

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

Valeurs brutes	31 août 2022	Nouveaux baux	Acquisitions	Depreciation	Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2023
(En milliers d'euros)									
Droit d'utilisation - IFRS 16	108 966	4 239	1			-1 908		-629	110 670
Agencements et installations	27 965		2 016		-747	65	54	-73	29 281
Matériel de transport et autres	1 475		410		-146	2	0	3	1 743
Mobilier et matériel de bureau	29 389		3 928		-3 111	47	1 694	-72	31 875
Immobilisations corporelles en cours	2 198		5 865		-264		-2 024	4	5 780
Total	169 993	4 239	12 220		-4 268	-1 794	-275	-767	179 348

Amortissements et provisions	31 août 2022	Nouveaux baux	Acquisitions	Depreciation	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2023
(En milliers d'euros)									
Droit d'utilisation - IFRS16	-46 374			-17 660		2 438		174	-61 421
Agencements et installations	-16 914			-3 049	732	-43		15	-19 259
Matériel de transport et autres	-837			-302	133	-1	0	0	-1 006
Mobilier et matériel de bureau	-19 646			-4 144	3 107	-44		67	-20 660
Total	-83 771			-25 155	3 972	2 350	0	257	-102 346

Valeurs nettes	31 août 2022	Nouveaux baux	Acquisitions	Depreciation	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2023
(En milliers d'euros)									
Droit d'utilisation - IFRS 16	62 592	4 239	1	-17 660		531		-455	49 248
Agent Installations	11 051		2 016	-3 049	-16	22	54	-58	10 021
Matériel de transport et autres	638		410	-302	-13	1	0	3	737
Mobilier et matériel de bureau	9 743		3 928	-4 144	-4	3	1 694	-5	11 215
Immobilisations corporelles en cours	2 198		5 865		-264		-2 024	4	5 780
Total	86 222	4 239	12 220	-25 155	-296	557	-275	-510	77 001

NB : les tableaux ci-dessus incluent désormais une rubrique « Immobilisations corporelles en cours ». Dans un objectif de comparabilité, les soldes des rubriques au 31 août 2022 ont été réalloués en conséquence.

Le montant de 4 239 milliers d'euros figurant dans la colonne "Nouveaux Baux" inclut principalement les contrats de nouveaux bureaux et les prolongations de contrats signés principalement en France pour 3 171 milliers d'euros, en Slovaquie pour 223 milliers d'euros et en Roumanie pour 213 milliers d'euros.

Les 12 220 milliers d'euros d'acquisitions correspondent principalement à des achats de matériels informatiques par la France, dont 4 000 milliers d'euros figurent en immobilisation en cours à la clôture.

6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 36, les actifs immobilisés incorporels ou corporels font l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Le Groupe considère que la plus petite unité génératrice de trésorerie indépendante est le pays où l'opération de croissance externe a été réalisée.

Le test de dépréciation est réalisé pour la ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable des éléments concernés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix qui pourrait être obtenu lors d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché, pouvant correspondre à des multiples de résultat observés lors de transactions récentes portant sur des actifs similaires) nette des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés. Les flux de trésorerie prévisionnels actualisés sont établis sur la base des budgets annuels et des plans pluriannuels établis au niveau de l'UGT par l'Exécutif du Pays correspondant et validés par le Directoire.

Les calculs s'appuient sur des prévisions de flux de trésorerie à 3 ans, un taux de croissance des flux à l'infini et une actualisation de l'ensemble des flux. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'unité génératrice de trésorerie. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est un taux après impôt, appliqué à des flux de trésorerie après impôt et correspond au coût moyen pondéré du capital. Ce taux est la résultante de taux spécifiques pour chaque UGT.

Si les valeurs comptables de l'unité génératrice de trésorerie excèdent la valeur recouvrable en tenant compte des règles de solidarité interne du Groupe, les actifs de l'unité génératrice de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont imputées en priorité au goodwill et enregistrées au compte de résultat.

6.4 Contrats de location

Les paiements au titre des contrats non inclus dans le champ d'application de la norme IFRS 16 sont comptabilisés en « Autres coûts » dans le compte de résultat consolidé, en mode linéaire sur la durée de chaque contrat de location.

Les engagements liés à ces contrats se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2022	31 août 2023	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Location véhicules	316	291	132	159	
Matériel de bureau	648	596	200	396	
Matériel informatique	87	80	71	9	
Contrat location bureau < 12 mois					
Loyers minimum	1 051	967	403	564	

Note 7 : Financement et instruments financiers

7.1 Principes comptables appliqués aux instruments financiers

Principes comptables

Conformément aux normes IAS 32 et IAS 39, les instruments financiers, détenus ou émis, concourent au financement de l'activité et se composent, pour le Groupe, des principaux éléments suivants :

- Actifs financiers : actifs financiers non courants (voir note 7.4), créances clients (voir note 4.2), trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 7.3), instruments dérivés actifs ;
- Passifs financiers : emprunts bancaires (voir note 7.3), concours bancaires (voir note 7.3), dettes fournisseurs (voir note 9.2), instruments dérivés passifs.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. A la date de clôture, ils sont évalués soit à la juste valeur (trésorerie et équivalents de trésorerie, instruments dérivés), soit au coût amorti (créances clients, prêts et créances rattachées) éventuellement dépréciés.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent la trésorerie en banque, les caisses et les placements à court terme (inférieur ou égal à 3 mois) immédiatement disponibles ou facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés pour leur valeur de marché à la clôture. Les tests d'efficacité prospectifs et rétrospectifs de la couverture sont réalisés conformément aux pratiques de marché. Les paramètres de marché sont issus d'un fournisseur externe (Bloomberg). La variation de la juste valeur efficace des instruments dérivés est enregistrée en capitaux propres.

7.2 Gestion des risques financiers

Le Groupe est financé par les apports des associés, les rémunérations des associés non distribuées et des emprunts souscrits par les entités.

La gestion des risques financiers est en premier lieu de la responsabilité des Comités exécutifs nationaux sur leur périmètre et fait l'objet d'échanges avec les autres organes de la gouvernance du Groupe en fonction de leur degré d'importance et de risque.

Les risques financiers auxquels les entités pourraient être confrontées concernent les risques de liquidité, de change et de contrepartie. Elles n'ont recours à aucun instrument de type spéculatif et ne sont pas exposées à des risques de taux significatifs.

7.2.1 Gestion du risque de liquidité

Les Comités exécutifs nationaux ont la charge de piloter l'activité des entités membres de leur pays et à ce titre organisent le financement de celles-ci permettant d'assurer des ressources financières suffisantes pour la continuité de l'activité.

Ce financement peut prendre différentes formes : apports en capital ou en comptes courants par les associés, emprunts bancaires, concours bancaires, etc.

7.2.2 Gestion du risque de change

Chaque entité du Groupe Mazars réalise la quasi-totalité de ses transactions dans la devise locale de l'environnement dans lequel elle opère. En conséquence, l'exposition au risque de change, à ce titre, est négligeable.

7.2.3 Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie est évalué par les associés en charge du pilotage des activités dont ils ont la responsabilité et par les Comités exécutifs nationaux pour les opérations et décisions significatives engageant les entités membres. L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients et la défaillance de l'un d'entre eux n'aurait pas de conséquence majeure sur le Groupe.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont placés auprès d'établissements bancaires de premier plan présentant un risque de contrepartie négligeable.

7.3 Endettement financier net

L'endettement se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	31 août 2022	Nouveaux baux	Augmentations	Remboursements	Variation	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2023
Dettes Financières IFRS 16 courantes	16 688		145	- 17 567			18 215	- 95	17 385
Dettes Financières IFRS 16 non courantes	48 856	4 223		- 21		528	- 18 218	- 383	34 984
Dettes IFRS 16	65 544	4 223	145	- 17 588		528	- 3	- 478	52 370
Emprunt obligataires courant	12 293		-	- 11 477		477	- 1 293	-	
Emprunts auprès établis. de crédit courant	14 050		1 413	- 9 348			7 473	- 56	13 532
Autres dettes financières diverses courant	4 476		1 885	- 1 198			210	- 27	5 345
Dettes Financière courantes	30 819		3 298	- 22 024		477	6 390	- 83	18 877
Emprunts obligataires non courant	14 489		19 820				1 293	- 54	35 548
Emprunts auprès établis. de crédit non courant	17 458		2 129	- 242			- 7 473		11 872
Autres dettes financières diverses non courant	4 623		706	- 343			- 347	38	4 676
Dettes Financière non courantes	36 570		22 655	- 585			- 6 527	- 16	52 097
Dettes financières	132 933	4 223	26 099	- 40 197		1 005	- 141	- 578	123 344
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- 54 130				- 6 769	- 153		711	- 60 341
Concours bancaires courants	1							-	1
Trésorerie nette	- 54 129				- 6 769	- 153		711	- 60 340
Endettement financier net	78 804	4 223	26 099	- 40 197		- 6 769	852	- 141	134
Endettement financier net hors IFRS	13 260		25 953	- 22 608		324	- 138	612	10 634

La décomposition des dettes financières est la suivante :

Par nature d'instruments et par devise

(En milliers d'euros)	Dettes financières	Trésorerie nette	31 août 2022 Endettement financier net	Dettes financières	Trésorerie nette	31 août 2023 Endettement financier net
EUR	115 621	-36 832	78 789	107 057	-46 697	60 360
USD	1 643	-6 774	-5 131	1 393	-3 733	-2 340
Autres devises	15 668	-10 523	5 145	14 894	-9 910	4 984
Total	132 933	-54 129	78 804	123 344	-60 340	63 004

L'endettement financier net diminue de 15 800 milliers d'euros. Cette variation s'explique principalement par :

- Des remboursements d'emprunts pour 18 528 milliers d'euros réalisés par Mazars SA pour :
 - o 11 000 milliers d'euros d'emprunts obligataires ;
 - o 3 089 milliers d'euros à la Banque Palatine ;
 - o 2 439 milliers d'euros à la BRED ;
 - o 2 000 milliers d'euros à la Société Générale ;

- La souscription de nouveaux emprunts par Mazars SA pour 19 500 milliers d'euros par voie d'emprunts obligataires et pour 2 500 milliers auprès de la Palatine ;
- La variation des dettes financières IFRS 16 correspondant aux nouveaux baux signés pendant l'exercice et aux remboursements des contrats en cours représentant un montant net de 13 344 milliers d'euros.

Par échéances

(En milliers d'euros)	31 août 2023	Part courante	Part non courante	De 1 a 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires	35 548		35 548	35 548	
Emprunts auprès des établissements de crédit	25 405	13 532	11 872	11 872	
Dettes financières IFRS 16	52 370	17 385	34 984	34 984	
Dettes financières diverses	10 021	5 345	4 676	4 676	
Dettes financières	123 344	36 263	87 081	87 081	

7.4 Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués notamment de titres d'entités non consolidées, de prêts ainsi que de dépôts et cautionnements.

Valeurs brutes	31 août 2022	Acquisitions	Cessions	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2023
(En milliers d'euros)									
Titres de participations	5 269	6 002	-1 566			-4 054	-417	-1	5 234
Prêts	4 824	667	-1 352					-31	4 109
Dépôts et cautionnements	2 758	219	-531			-1	233	-136	2 542
Autres immobilisations financières	5 114	325	-258				-713	0	4 469
Total	17 966	7 213	-3 706			-4 055	-897	-167	16 354

Dépréciations	31 août 2022	Acquisitions	Cessions	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2023
(En milliers d'euros)									
Titres de participations	()				0				0
Prêts									
Dépôts et cautionnements									
Autres immobilisations financières	-93				2				-91
Total	-93				2				-91

Valeurs nettes	31 août 2022	Acquisitions	Cessions	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2023
(En milliers d'euros)									
Titres de participations	5 269	6 002	-1 566		0	-4 054	-417	-1	5 233
Prêts	4 824	667	-1 352					-31	4 109
Dépôts et cautionnements	2 758	219	-531			-1	233	-136	2 542
Autres immobilisations financières	5 021	325	-258		2		-713	0	4 378
Total	17 873	7 213	-3 706		2	-4 055	-897	-167	16 263

Les acquisitions des titres de participation se décomposent de la manière suivante :

- L'acquisition de Mazars ECEP consolidée et l'acquisition d'APISIS SANTE et ADVESTIS non consolidées sur l'exercice 2022/2023, ces dernières représentant un total de 1 600 milliers d'euros ;
- Les souscriptions aux augmentations de capital de Mazars Data Consulting, Mazars Midi-Pyrénées et Mazars Vietnam, entités qui sont consolidées.

Les cessions de titres réalisées cette année correspondent aux opérations suivantes :

- Cessions d'actions de Mazars Suisse pour 729 milliers d'euros ;
- Liquidation des entités brésiliennes et de l'entité djiboutienne pour 835 milliers d'euros.

La diminution des prêts constatée sur l'exercice concerne essentiellement une échéance du prêt accordé à Mazars SC.

7.5 Résultat financier

(En milliers d'euros)	2021/2022	2022/2023
Produits d'intérêts financiers	35	111
Charges d'intérêts financiers	-1 392	-1 300
Intérêts sur dette IFRS 16	-1 341	-1 103
Dotations et reprises aux provisions	612	12
Gains et pertes de change	705	-339
Résultat financier	-1 381	-2 618

Note 8 : Provisions et passifs éventuels

8.1 Provisions

Principes comptables

Une provision est comptabilisée lorsque :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés. Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps étant comptabilisée en charge de financement.

Les provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2022	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Réévaluation	Ecart de change	31 août 2023
Indemnités de départ à la retraite	14 422	4 324	-3 774	36	6	127	-83	15 058
Risques	14 367	2 519	-1 494		-41		-52	15 299
Litiges personnels	4 051	1 802	-1 441				0	4 412
Déménagements locaux	560		-239				-48	274
Provisions	33 401	8 646	-6 948	36	-35	127	-183	35 043

Les parts à moins d'un an et à plus d'un an des différentes provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2023	Part courante	Part non courante	Part courante	Part non courante
Indemnités de départ à la retraite	15 058	337	14 721	2,2%	97,8%
Risques	15 299	6 853	8 446	44,8%	55,2%
Litiges personnels	4 412	4 412		100,0%	
Déménagements locaux	274		274		100,0%
Provisions	35 043	11 602	23 441	33,1%	66,9%

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite comprennent les engagements de retraite et assimilés déterminés et comptabilisés en accord avec les principes comptables présentés en note 5.2, ainsi que des indemnités destinées à être versées au moment du départ à la retraite des associés en France pour 9,9 millions d'euros.

8.2 Passifs éventuels

Les entités du Groupe peuvent être soumises à un certain nombre de risques professionnels inhérents à l'exercice de l'activité d'audit, de conseil et de services financiers. Dans le cadre de la couverture de ces risques les entités souscrivent des assurances.

Au 31 août 2023, les risques professionnels non couverts par ces assurances et qui réunissent les conditions prévues à la norme IAS 37 font l'objet d'une provision correspondante reconnue dans les comptes.

Les risques ne répondant pas aux conditions de comptabilisation d'un passif telles que définies dans la norme IAS 37 peuvent constituer des passifs éventuels. Au 31 août 2023, ces passifs éventuels ne sont pas jugés matériels.

Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes

9.1 Autres actifs courants

Principes comptables

Les montants enregistrés au titre des autres actifs courants sont évalués à leur valeur nominale, compte tenu du caractère négligeable de la composante « intérêts ».

Le tableau ci-dessous présente les autres actifs courants :

(En milliers d'euros)	31 août 2022	31 août 2023
Créances sociales	2 317	1 948
Autres créances fiscales	12 442	10 835
Comptes courants et débiteurs divers	12 203	12 006
Charges constatées d'avance	8 795	9 404
Total	35 758	34 193

9.2 Dettes fournisseurs et autres dettes

Principes comptables

La composante « intérêts » étant négligeable, les dettes fournisseurs et autres dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les dettes sociales représentent les dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux.

Les dettes fiscales concernent les impôts et taxes d'exploitation.

Les dettes sociales et fiscales sont évaluées au montant que le Groupe s'attend à payer aux différentes contreparties concernées.

Les dettes fournisseurs et autres dettes se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31 août 2022	31 août 2023
Fournisseurs et comptes rattachés	39 482	43 262
Dettes sociales	107 109	120 544
Dettes fiscales	38 760	41 044
Dettes diverses	4 832	3 960
Total	190 183	208 810

La majorité des dettes d'exploitation présente une échéance inférieure à un an.

Note 10 : Impôts sur le résultat

10.1 Impôts exigibles

Principes comptables

Les résultats sont taxés selon les réglementations propres aux pays dans lesquels ils sont réalisés.

Il est par ailleurs tenu compte des impôts différés résultant des différences temporaires. La valeur comptable des impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

La charge d'impôt exigible auprès des entités s'analyse de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2021/2022	2022/2023
Résultat consolidé avant impôt	37 723	39 297
Taux d'imposition	27,5%	25,0%
Impôt théorique	-10 374	-9 824
Différence de taux mère / filiales	2 141	332
Charges et produits exclus des résultats taxables	-3 626	-2 306
Contributions additionnelles	-184	-176
Divers	-222	-416
Sous total	-1 891	-2 566
Charges d'impôt	-12 265	-12 390

10.2 Impôts différés

Principes comptables

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs figurant dans l'état de situation financière. Ils sont déterminés en fonction du taux d'imposition en vigueur à la clôture de l'exercice, selon la méthode dite du report variable.

La valeur comptable des impôts différés actifs est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Le montant des impôts différés s'établit à :

(En milliers d'euros)	31 août 2022	31 août 2023
Impôts différés actifs	9 130	10 776
Impôts différés passifs	-2 237	-1 056
Total	6 893	9 720

Les impôts différés actifs relèvent principalement des provisions pour indemnités de départ à la retraite. Les impôts différés passifs sont relatifs aux clientèles amortissables.

Note 11 : Tableau des flux de trésorerie

11.1 Flux nets de trésorerie générés par l'activité

Les flux de trésorerie liés à l'activité représentent un encaissement de 63 millions d'euros (contre 57,4 millions d'euros au 31 août 2022).

11.2 Flux nets de trésorerie liés aux investissements

Les principales composantes des flux de trésorerie liées aux opérations d'investissement pour un montant négatif de 16 millions d'euros (contre 12,9 millions d'euros au 31 août 2022) reflètent :

- Des acquisitions d'immobilisations incorporelles qui concernent principalement des clientèles ou des logiciels informatiques acquis ou produits en interne (voir note 6.1) ;
- Des acquisitions d'immobilisations corporelles qui couvrent essentiellement l'achat de matériel informatique, des travaux de rénovation et de remise en l'état des surfaces de bureaux (voir note 6.2) ;
- Des acquisitions des actifs non courants relatifs aux opérations de croissance externe réalisées en France, à des prêts Groupe et autres immobilisations financières (voir note 2.2 et 7.4) ;

11.3 Flux nets de trésorerie liés aux financements

Les flux nets de trésorerie correspondant aux opérations de financement s'élèvent à -40 millions d'euros (contre -46 millions d'euros au 31 août 2022) et s'analysent principalement par :

- Les dividendes versés aux actionnaires pour un montant de 26 millions d'euros ;
- La souscription de nouveaux emprunts pour 25 millions d'euros dans le cadre du financement du développement de l'activité et des investissements ;
- Les remboursements de 22 millions d'euros d'emprunts bancaires au cours de l'exercice (voir note 7.3).
- Le remboursement d'emprunt IFRS 16 de 17 millions d'euros.

Note 12 : Honoraires des auditeurs

Les honoraires d'audit se ventilent comme suit :

(En milliers d'euros)	2021/2022	2022/2023
Gerec	149	135
Emerson	144	156
Autres	36	45
Total	329	336

Les commissaires aux comptes de Mazars SA (Emerson Audit et Gerec) n'ont fourni à Mazars SA ou à ses filiales aucune autre prestation que celle relative à la certification des comptes.

Note 13 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe

Les rémunérations des quatre membres du Directoire et sept membres du Conseil de surveillance se sont élevées au titre de l'exercice 2022/2023 à 7 millions d'euros. Elles ont été payées au cours de l'exercice ou constituent une dette courante à la clôture.

Note 14 : Cautions données et reçues (hors bilan)

A la clôture de l'exercice, le montant total des cautions octroyées et obtenues par les entités du Groupe est le suivant :

(En milliers d'euros)	31 août 2022	31 août 2023
Cautions données	30 120	26 810
Cautions reçues	312	346

Dans le cadre du déménagement de son siège social prévu en 2025 et du bail correspondant signé en octobre 2022, une garantie à première demande d'un montant de 24.124.480 euros au bénéfice du bailleur a été mise en place par la Société Générale afin de garantir la prise de possession des locaux par Mazars SA. L'engagement de payer à première demande de la Société Générale expirera le 31 décembre 2025. En parallèle, Mazars SA a donné la faculté à la Société Générale, dans le cas où la banque serait appelée par le bailleur à exécuter son engagement, à porter tout ou partie des paiements au débit du compte courant de la Société ou sur un compte distinct.

EMERSON AUDIT

27, rue de Berri
75008 PARIS

GEREC

75, boulevard Haussmann
75008 PARIS

Commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

MAZARS

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Société anonyme au capital de 8 320 000 euros
Siège social : Tour EXALTIS - 61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
784 824 153 RCS Nanterre

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 août 2023

EMERSON AUDIT

27, rue de Berri
75008 PARIS

GEREC

75, boulevard Haussmann
75008 PARIS

Commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

A l'Assemblée Générale de la société MAZARS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société MAZARS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

MAZARS – Clôture au 31 août 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note 2.2 « Évolution du périmètre de consolidation » présente les entités consolidées au sein de la société et les mouvements de périmètre. Nous avons examiné les mouvements de périmètre et leurs impacts sur les comptes consolidés. Nous nous sommes assurés que la note 2.2 de l'annexe des comptes consolidés fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

MAZARS – Clôture au 31 août 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 24 janvier 2024

EMERSON AUDIT**GEREC**

Patricia DURET



Gabriel de VILLEPIN



Julie MAZZARDI



Damien FERRY

MAZARS SA

Etats financiers consolidés établis selon les normes IFRS

Exercice 2022/2023 clos le 31 août 2023

En milliers d'euros

1	Etats financiers	3
	Compte de résultat consolidé	3
	Etat du résultat global consolidé	3
	Etat de situation financière consolidée.....	4
	Tableau de variations des capitaux propres consolidés	5
	Tableau de flux de trésorerie consolidé	6
2	Notes annexes.....	7
	Note 1 : Principes comptables	7
	1.1 Référentiel appliqué	7
	1.2 Bases de préparation	7
	Note 2 : Périmètre de consolidation	9
	2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation	9
	2.2 Evolution du périmètre de consolidation	10
	Note 3 : Informations sectorielles.....	12
	3.1 Informations relatives aux offres de services	12
	3.2 Informations relatives aux zones géographiques.....	13
	3.3 Informations relatives aux principaux clients.....	13
	Note 4 : Données opérationnelles.....	14
	4.1 Chiffre d'affaires	14
	4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées	15
	4.3 Marge brute.....	16
	4.4 Marge opérationnelle.....	16
	Note 5 : Charges et avantages du personnel.....	18
	5.1 Effectif.....	18
	5.2 Engagements de retraite et assimilés.....	19
	Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles	22
	6.1 Immobilisations incorporelles	22
	6.2 Immobilisations corporelles	23
	6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés.....	25

6.4	Contrats de location	25
	Note 7 : Financement et instruments financiers	26
7.1	Principes comptables appliqués aux instruments financiers	26
7.2	Gestion des risques financiers	26
7.3	Endettement financier net.....	27
7.4	Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants	28
7.5	Résultat financier	29
	Note 8 : Provisions et passifs éventuels	30
8.1	Provisions	30
8.2	Passifs éventuels	30
	Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes.....	31
9.1	Autres actifs courants.....	31
9.2	Dettes fournisseurs et autres dettes	31
	Note 10 : Impôts sur le résultat	32
10.1	Impôts exigibles	32
10.2	Impôts différés.....	32
	Note 11 : Tableau des flux de trésorerie	33
11.1	Flux nets de trésorerie générés par l'activité	33
11.2	Flux nets de trésorerie liés aux investissements.....	33
11.3	Flux nets de trésorerie liés aux financements.....	33
	Note 12 : Honoraires des auditeurs	34
	Note 13 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe.....	34
	Note 14 : Cautions données et reçues (hors bilan)	34

1 Etats financiers

Compte de résultat consolidé

Exercice 2022/2023 clos le 31 août 2023

(En milliers d'euros)	Notes	2021/2022	2022/2023
Chiffre d'affaires	4.1	536 562	602 949
Frais refacturés	4.1	-9 775	-13 062
Chiffre d'affaires net	4.1	526 787	589 887
Coût du personnel technique	4.3	-356 722	-399 153
Marge brute	4.3	170 065	190 735
Coût du personnel administratif	4.4	-39 974	-44 100
Autres charges	4.4	-56 686	-74 041
Amortissements	6.1, 6.2	-31 168	-31 135
Provisions	4.2, 8.1	-3 399	457
Marge opérationnelle		38 838	41 915
Résultat financier	7.5	-1 115	-2 618
Marge avant impôt		37 723	39 297
Charges d'impôt	10.1	-12 264	-12 390
Part revenant aux minoritaires	2.2		
Résultat net part du groupe		25 459	26 907

Etat du résultat global consolidé

Exercice 2022/2023 clos le 31 août 2023

(En milliers d'euros)	Notes	2021/2022	2022/2023
Résultat net part du groupe		25 459	26 907
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes à prestations définies		944	-2
Ecart de conversion		124	-2
Résultat global de l'exercice		26 527	26 904

Etat de situation financière consolidée

Exercice 2022/2023 clos le 31 août 2023

ACTIF	Notes	31 août 2022	31 août 2023
(En milliers d'euros)			
Relations clientèles	6.1	15 701	13 140
Goodwill	6.1	33 358	34 385
Autres immobilisations incorporelles	6.1	4 150	3 305
Droit d'utilisation - IFRS 16	6.2	62 592	49 248
Immobilisations corporelles	6.2	23 630	27 753
Titres de participation non consolidés	7.4	5 269	5 233
Autres actifs financiers non courants	7.4	12 604	11 029
Actifs d'impôts différés	10.2	9 130	10 776
Actifs non courants		166 434	154 870
Créances clients et prestations réalisées non encore facturées	4.2	154 262	172 090
Autres actifs courants	9.1	35 758	34 193
Trésorerie et Equivalents trésorerie	7.3	54 130	60 341
Actifs courants		244 150	266 624
Total actif		410 583	421 495

PASSIF	Notes	31 août 2022	31 août 2023
(En milliers d'euros)			
Capital social		8 320	8 320
Réserves consolidées part du groupe		19 150	18 035
Ecart de conversion		-1 100	-22
Résultat net part du groupe		25 459	26 907
Capitaux propres part du groupe		51 829	53 240
Capitaux propres part des minoritaires	2.2		
Capitaux propres		51 829	53 240
Dette locative - IFRS 16 (plus d'un an)	7.3	48 856	34 984
Emprunts long terme - part non courante	7.3	36 570	52 097
Provisions non courantes	8.1	22 474	23 441
Passifs d'impôt différés	10.2	2 237	1 056
Passifs non courants		110 137	111 578
Dette locative - IFRS 16 (moins d'un an)	7.3	16 688	17 385
Emprunts et concours bancaires courants (moins d'un an)	7.3	30 820	18 879
Fournisseurs et comptes rattachés	9.2	39 482	43 262
Autres dettes et passifs courants	9.2	150 701	165 548
Provisions courantes	8.1	10 927	11 602
Passifs courants		248 618	256 676
Total passif		410 583	421 495

Tableau de variations des capitaux propres consolidés

Exercice 2022/2023 clos le 31 août 2023

(En milliers d'euros)	Capital	Réserves	Résultat net part du groupe	Retraitement IAS19 Révisée	Ecarts de conversion	Capitaux propres
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2021	8 320	20 692	21 607	567	(1 202)	49 984
Variations de périmètre		120	0	0	0	120
Variation en capital	0	36	0	0	0	36
Affectation du résultat N-1	0	21 607	-21 607	0	0	0
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	0	-24 602	0	0	0	-24 602
Résultat global			25 459	944	124	26 527
Autres		-214	0	0	-22	-235
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2022	8 320	17 639	25 459	1 511	(1 100)	51 830
Variations de périmètre		50	0	0	0	50
Variation en capital	0	85	0	0	0	85
Affectation du résultat N-1	0	25 459	-25 459	0	0	0
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	0	-25 459	0	0	0	-25 459
Résultat global	0	-111	26 907	-2	-2	26 792
Autres		-2 309	0	1 172	1 080	-57
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2023	8 320	15 353	26 907	2 682	(22)	53 240

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Exercice 2022/2023 clos le 31 août 2023

(En milliers d'euros)	2021/2022	2022/2023
Résultat net part du groupe	25 459	26 907
Dotation nettes/reprises amortissements provisions	31 759	32 619
Plus et moins values de cession	7	-843
Eléments sans incidence sur la trésorerie	-767	-962
Capacité d'autofinancement	56 457	57 722
Variation des actifs courants et autres	-215	-10 597
Variation des dettes courantes et autres	1 136	15 938
Variation du besoin en fonds de roulement	921	5 341
Flux net de trésorerie généré par l'activité	57 378	63 063
Acquis immobilisations incorporelles corporelles	-10 850	-16 075
Cession d'immobilisations corp et incorporelles	259	3 279
Variation des autres actifs non courants	-1 229	1 566
Trésorerie liée aux variations de périmètre	-1 074	-4 629
Flux net lié aux opérations d'investissement	-12 893	-15 860
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-24 602	-25 459
Encaissements d'emprunts	7 047	25 029
Remboursement d'emprunts	-12 222	-22 383
Remboursement d'emprunts IFRS 16	-16 534	-17 409
Mouvements sur le capital	36	-137
Coût de l'endettement financier net	275	78
Flux net lié aux opérations de financement	-46 001	-40 281
Variation du flux de trésorerie	-1 516	6 923
Incidences des variations de taux de change	912	(711)
Variation de trésorerie	-604	6 211
Trésorerie à l'ouverture	54 733	54 129
Trésorerie à la clôture	54 129	60 340
Trésorerie et équivalents de trésorerie	54 130	60 341
Concours bancaires courants	-1	1
Trésorerie nette	54 129	60 340

2 Notes annexes

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire en date du 14 décembre 2023 et seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale de Mazars SA appelée à statuer sur les comptes.

Note 1 : Principes comptables

1.1 Référentiel appliqué

Les états financiers ainsi que les notes annexes pour l'exercice clos au 31 août 2023 ont été établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

1.1.1 Normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à l'exercice 2022-2023

Le Groupe a appliqué toutes les normes et interprétations nouvelles ou modifiées obligatoires pour l'exercice 2022-2023. Aucune n'a conduit à un changement de méthode comptable avec un impact significatif.

1.1.2 Nouvelles normes publiées par l'IASB mais pas encore obligatoires

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements listés ci-dessous dont l'application pour 2022/2023 n'était pas obligatoire. Il s'agit des normes suivantes :

- Amendements à IAS 1 sur la classification des passifs financiers en passifs courants ou non courants ;
- Amendements à IAS 8 sur la définition des estimations comptables ;
- Amendements à IAS 12 sur la comptabilisation des impôts différés relatifs aux actifs et passifs résultant d'une même opération ;

Le Groupe n'a listé ici que les normes et amendements susceptibles de s'appliquer aux activités du Groupe. Ces modifications ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers futurs.

1.1.3 Décisions émises par l'IFRS Interpretations Committee

Le Groupe a pris connaissance de l'ensemble des décisions de l'IFRS IC publiées jusqu'à la date d'arrêt des comptes et n'a pas identifié de décision susceptible d'entraîner un changement de méthode comptable.

1.2 Bases de préparation

1.2.1 Monnaie de présentation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés de Mazars SA sont établis en euro et présentés en milliers d'euros (sauf mention contraire).

1.2.2 Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements

Conformément aux normes IFRS, l'établissement des comptes consolidés implique de procéder à un certain nombre d'estimations et de retenir certaines hypothèses qui ont une

incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice.

Ces estimations reposent sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées, si les circonstances sur lesquelles elles sont fondées évoluent, ou à la suite de nouvelles informations.

Les estimations et les jugements qui pourraient avoir un effet significatif sur les résultats financiers du Groupe concernent principalement :

- Les données opérationnelles relatives aux missions : valeur des produits non facturés sur des missions, évaluation des créances et dépréciations au titre des créances clients ;
- L'évaluation des immobilisations incorporelles : coûts des immobilisations incorporelles et dépréciations des goodwill ;
- Les provisions pour retraite.

Les principaux postes de l'état de situation financière au 31 août 2023 pour lesquels sont appliquées des règles d'évaluation pouvant conduire à des ajustements significatifs sont les suivants :

- Créances clients et prestations non encore facturées : le montant des dépréciations s'élève à la clôture à 11 949 milliers d'euros (voir note 4.2) ;
- Provisions pour risques et charges comprenant en majorité des risques professionnels et autres pour un montant total de 19 985 milliers d'euros (voir note 8.1) ;
- Engagements de retraite : le montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 15 058 milliers d'euros. Les hypothèses et calculs actuariels retenus sont précisés pour les pays concernés dans la note 5.2.

Les principes comptables et règles d'évaluation spécifiques à chaque poste décrit sont exposés dans les notes relatives aux postes concernés.

1.2.3 Evènements significatifs

L'exercice 2022/2023 s'est traduit par une poursuite d'une dynamique de croissance pour le Groupe dont +15% en France. Les principales lignes de services affichent une croissance à deux chiffres.

L'inflation mondiale est toujours présente en 2022/2023, tout comme la problématique d'embauche et de rétention du personnel. Face à ce contexte, certains pays rencontrent des difficultés à répercuter l'impact total de l'inflation sur les clients.

En raison de ce qui précède et d'une concurrence élevée, la marge brute reste sous pression et constitue un point d'attention dans les actions menées.

L'évolution du périmètre de consolidation est présentée en note 2.2.

1.2.4 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice 2022/2023 de nature à avoir une incidence sur les comptes de l'exercice.

Note 2 : Périmètre de consolidation

2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation

2.1.1 Définition du périmètre de consolidation

Principes comptables

Entrent dans le périmètre de consolidation les sociétés placées sous le contrôle exclusif de Mazars SA, ainsi que les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable. La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé.

- Contrôle exclusif : intégration globale. Le contrôle est présumé lorsque Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50%, sauf s'il est clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.
- Partenariat : Il se justifie par le partage, en vertu d'un accord contractuel du contrôle d'une activité économique. Conformément à la norme IFRS 11, la comptabilisation des produits et charges et des actifs et passifs des activités concernées est réalisée sur la base des droits et obligations découlant des accords signés entre les participants au partenariat.
- Influence notable : mise en équivalence. L'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques et si Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20% des droits de vote dans une entité.

2.1.2 Conversion des états financiers exprimés en devises autres que l'euro

Principes comptables

Les comptes des entités situées à l'extérieur de la zone euro sont exprimés en devises locales, qui constituent généralement leur monnaie de fonctionnement, et sont convertis en euro de la façon suivante :

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture ;
- Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période ;

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux sont comptabilisés dans les capitaux propres.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité est exprimé dans la monnaie de fonctionnement de l'entreprise acquise et converti au cours de clôture.

2.1.3 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les principes IFRS relatifs aux regroupements d'entreprises ont été appliqués rétrospectivement au 1er septembre 1995, date du rapprochement en France entre Mazars et Guérard Viala, événement fondateur du Groupe actuel et de son fonctionnement institutionnel, opérationnel et financier.

L'examen rétrospectif a été effectué par entité pour les regroupements antérieurs au 31 août 2003 qui concernent principalement les entités françaises.

Principes comptables

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris tout ajustement de prix, à la date de prise de contrôle. Toute variation ultérieure de juste valeur d'un ajustement de prix est comptabilisée en résultat ou en autres éléments du résultat global, selon les normes applicables ;
- La différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date de prise de contrôle représente le goodwill, comptabilisé à l'actif de l'état de la situation financière.

Les ajustements de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris enregistrés sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent dans la période d'un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat, comme tout changement d'estimation ou correction d'erreur.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges sur la période au cours de laquelle ils sont encourus.

2.2 Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation de l'exercice 2022/2023 est constitué de 67 entités et s'établit comme suit :

Sociétés	Régions	N° SIREN		% de contrôle	Méthode
Sociétés françaises					
Mazars SA	Île-de-France	784 824 153	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	Mère	
Mazars	Alsace	348 600 990	1 rue des Arquebusiers - 67000 STRASBOURG	100	IG
AGEC	Alsace	403 406 655	1 rue des Arquebusiers - 67000 STRASBOURG	100	IG
Mazars Haguenau	Alsace	451 701 155	69 route de Strasbourg - 67500 HAGUENAU	100	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	384 762 589	20 rue de la Gazelle - 43000 LE PUY-EN-VELAY	100	IG
Mazars SAS	Auvergne - Rhône-Alpes	351 497 649	109 rue Tête d'Or - CS 10363 - 69451 LYON CEDEX 06	100	IG
Mazars & Sefco	Auvergne - Rhône-Alpes	341 030 740	5 avenue de Verdun - Le Forum - BP 1119 - 26011 VALENCE CEDEX	100	IG
Mazars Valence Experts & Conseils	Auvergne - Rhône-Alpes	388 421 463	5 avenue de Verdun - Le Forum - BP 1119 - 26011 VALENCE CEDEX	100	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	534 124 839	109 rue Tête d'Or - CS 10363 - 69451 LYON CEDEX 06	100	IG
Mazars Experts & Conseils (Grenoble)	Auvergne - Rhône-Alpes	377 706 890	2 B avenue Pierre de Coubertin - BP 38 - 38170 SEYSSINET	100	IG
Mazars Gourgue	Auvergne - Rhône-Alpes	334 213 790	2 bis avenue Pierre de Coubertin - BP 38 - 38170 SEYSSINET	100	IG
Mazars Conseil Finance SAS	Auvergne - Rhône-Alpes	839 197 852	109 rue Tête d'Or - CS 10363 - 69451 LYON CEDEX 06	100	IG
Mazars Galet-Oldra SAS	Auvergne - Rhône-Alpes	428 288 484	7 avenue du Pré Félin - 74940 ANNECY-LE-VIEUX	100	IG
Mazars Bourgogne Franche-Comté	Bourgogne, Franche-Comté	622 820 223	9 Rue Madeleine Brès - BP 1543 - 25009 BESANCON CEDEX	100	IG
Mazars Pontatier	Bourgogne, Franche-Comté	333 720 399	9 rue Flora - 25300 DOUBS	100	IG
Mazars Dijon	Bourgogne, Franche-Comté	388 480 121	5 avenue de la découverte - BP 16512 - 21065 DJON CEDEX	100	IG
Mazars Lons	Bourgogne, Franche-Comté	313 998 791	7 rue des Parrières - 39008 LONS LE SAUNIER CEDEX	100	IG
Fidagri	Bourgogne, Franche-Comté	491 196 770	9 rue des Boutons d'Or - 25120 MAICHE	100	IG
Mazars SARL	Bretagne, Pays de la Loire	339 254 617	12 rue Anita Conti - 56000 VANNES	100	IG
Mazars	Champagne - Ardenne	343 281 820	37 rue René Cassin - 51430 BEZANNES	100	IG
Mazars SEM	Champagne - Ardenne	381 208 594	37 rue René Cassin - 51430 BEZANNES	100	IG
Mazars Hauts de France SAS	Hauts-de-France	326 637 204	22 rue Denis Papin - BP 78 - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	100	IG
Mazars SAS	Île-de-France	377 505 565	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Mazars Actuariat	Île-de-France	342 405 321	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Mazars & Associés	Île-de-France	387 953 961	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Mazars BPO SAS (France)	Île-de-France	429 821 523	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Mazars Big DATA & AI	Île-de-France	378 441 802	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Authorized Tax Representative	Île-de-France	504 378 670	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
CBA	Île-de-France	382 420 958	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Mazars Pluriprofessions SPFFPL	Île-de-France	829 300 508	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Mazars Uniconseils	Île-de-France	300 560 539	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Mazars Data Consulting	Île-de-France	807 927 512	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	101	IG
Mazars Développement SAS	Île-de-France	501 728 968	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Mazars ECEP	Île-de-France	788 428 597	4 rue Lhomond - 75005 PARIS	100	IG
Mazars SA	Normandie	318 610 623	20 boulevard Ferdinand de Lesseps - 76000 ROUEN	100	IG
Mazars Bordeaux SAS	Nouvelle Aquitaine	403 332 703	61 quai de Paludate - CS 51945 - 33088 BORDEAUX CEDEX	100	IG
Mazars	Occitanie	780 138 715	Green Park III - 298 allée du Lac - 31670 LABEGE	100	IG
Mazars CPA SAS	Occitanie	444 247 381	Parc de l'Aéroport - 34470 PEROLS	100	IG
Mazars Experts et Conseils (PACA)	Provence Alpes, Côte d'Azur	383 972 510	300 avenue du Prado - 13008 MARSEILLE	100	IG
Sociétés étrangères					
Mazars s.r.o.	Czech Republic		Pobřežní 620/3 - 186 00 PRAHA 8	100	IG
Mazars Audit s.r.o.	Czech Republic		Pobřežní 620/3 - 186 00 PRAHA 8	100	IG
Mazars Consulting s.r.o.	Czech Republic		Pobřežní 620/3 - 186 00 PRAHA 8	100	IG
Mazars Kft	Hungary		Fiastyúk utca 4-8, 2nd floor - H-1139 BUDAPEST	100	IG
Mazars Global Tax Services Kft	Hungary		Fiastyúk utca 4-8, 2nd floor - H-1139 BUDAPEST	100	IG
Mazars Japan K.K.	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Mazars Tax Corporation	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Mazars Administrative Scrivener Corporations	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Mazars Audit LLC	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Mazars FAS K.K.	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Mazars Social Insurance and Labor Law Corp	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Mazars LLP	Kazakhstan		34 Abish Kekilbayuly street, office 4-03 - 050060 ALMATY	100	IG
Mazars Limited Liability Company	Kirghizistan		47 Orozbekova Street - 4th Floor - 720001 BISHKEK	100	IG
Mazars Audit Limited Liability Company	Kirghizistan		125 Toktogul street, 7th floor - 720001 BISHKEK	100	IG
Mazars Advisory LLC	Ouzbékistan		88-A Mustaqillik avenue - 100000 TASHKENT	100	IG
Mazars Polska Sp. Z o.o.	Poland		Ul. Piękna 18 - 00-549 WARSZAW	100	IG
Mazars Audyt Sp. Z o.o.	Poland		Ul. Piękna 18 - 00-549 WARSZAW	100	IG
Mazars Expertise Sp Zoo	Poland		Ul. Piękna 18 - 00-549 WARSZAW	100	IG
Mazars Romania SRL	Romania		4B si 2-4 Ing. George Constantinescu - RO-020339 BUCHAREST	100	IG
Mazars Consulting SRL	Romania		4B si 2-4 Ing. George Constantinescu - RO-020339 BUCHAREST	100	IG
Mazars Slovensko sro	Slovakia		Sky Park Offices 1, Bottova 2A - 811 09 BRATISLAVA	100	IG
Mazars Accounting sro	Slovakia		Sky Park Offices 1, Bottova 2A - 811 09 BRATISLAVA	100	IG
Mazars Tax ks	Slovakia		Sky Park Offices 1, Bottova 2A - 811 09 BRATISLAVA	100	IG
Mazars BPO	Tunisia		Immeuble Astree - Rue du Lac d'Annecy - 1053 TUNIS	100	IG
Mazars Ukraine, LLC	Ukraine		15a, Kyrylivska street - 04080 KYIV (KIEV)	100	IG
Audit Firm Mazars Ukraine, LLC	Ukraine		15a, Kyrylivska street - 04080 KYIV (KIEV)	100	IG
Mazars Consulting Ukraine, LLC	Ukraine		15a, Kyrylivska street - 04080 KYIV (KIEV)	100	IG
Mazars Vietnam Co., Ltd.	Vietnam		141 Nguyen Du - District 1 - HO CHI MINH CITY (VIETNAM)	100	IG

L'évolution du périmètre de consolidation des filiales détenues directement ou indirectement par Mazars SA au cours de l'exercice 2022/2023 :

- Mazars Big Data & AI (ex-Cowants) a repris les actifs et le personnel de la société Octopeek en octobre 2022 ;
- Zettafox, renommée Mazars Data Consulting, a repris les actifs et le personnel de la société Data Value Consulting (DVC) en août 2023 ;
- Absorption de Mazars D.D.A. par Mazars CPA par voie de fusion simplifiée avec effet rétroactif comptable au 1er septembre 2022 ;
- Acquisition de la société ECEP par Mazars SA avec prise de contrôle au 1er janvier 2023 ;
- Liquidation de la société Zettafox Inc. avec effet au 01/09/2022.

Note 3 : Informations sectorielles

Principes comptables

Pour évaluer ses performances et allouer les ressources aux différents secteurs, le Groupe suit son activité principalement par offre de services.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8, la présentation sectorielle reflète les éléments du reporting interne revus et utilisés par le Directoire, principal décideur opérationnel pour la gestion des activités.

Les principes comptables appliqués dans le reporting interne sont les mêmes que ceux appliqués au titre des comptes consolidés.

3.1 Informations relatives aux offres de services

Les équipes opérationnelles du Groupe sont regroupées par offre de services d'expertise :

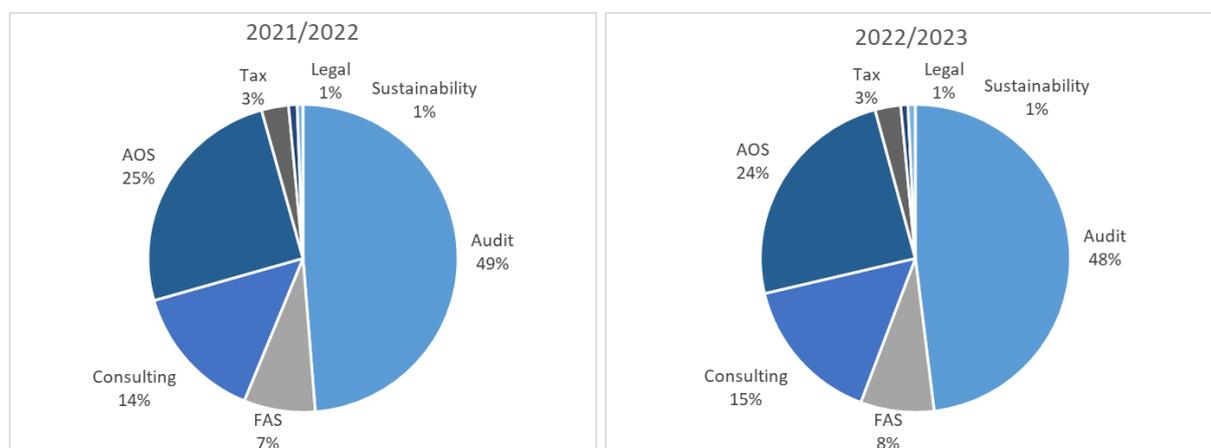
- L'**Audit financier** (Audit), dont l'objet est de garantir une information financière fiable et pertinente ;
- Le « **Financial Advisory Services** » (FAS), réunissant l'ensemble des compétences liées au diagnostic financier de l'entreprise, à son évaluation et à sa transmission, ainsi qu'à l'assistance et à la résolution de litiges d'ordre financier ;
- Le **Consulting**, répondant aux enjeux majeurs des structures publiques et privées, afin de les aider à faire converger leurs organisations avec leurs stratégies et à réussir leurs transformations, pour une meilleure performance globale ;
- L'**Accompagnement Comptable et Financier** (AOS), pour servir les directions comptables et financières dans l'ensemble de leurs besoins, de la gestion du quotidien aux projets complexes ;
- La **Fiscalité** (TAX), faisant intervenir des spécialistes du conseil fiscal et de la mise en conformité avec les obligations légales et réglementaires au plan national et international ;
- Le **Conseil juridique** (Legal), qui propose des prestations sur mesure en droit des affaires, droit fiscal, ainsi qu'en droit boursier et des marchés de capitaux ;
- La « **Sustainability** », qui fournit des services liés à la transformation de la culture d'entreprise, de la création des rapports et à la définition de la stratégie de durabilité et de développement pour l'environnement et la gouvernance.

Répartition du chiffre d'affaires net par offre de services

(En milliers d'euros)	Notes	2021/2022	2022/2023	Variation
Audit		256 749	283 546	10,4%
FAS		39 243	45 239	15,3%
Consulting		75 835	91 980	21,3%
AOS		132 257	144 402	9,2%
Tax		14 828	15 817	6,7%
Legal		4 697	4 414	-6,0%
Sustainability		3 178	4 490	41,3%
Total	4.1	526 787	589 887	12,0%

Par mesure de comparabilité, les montants présentés dans la colonne 2021/2022 pour les offres de services Audit et Sustainability ont été corrigés (reclassement de 3165 milliers d'euros).

Nos activités règlementées d'Audit et d'AOS ont montré une croissance respective de +10,4% et +9,2%, et nos autres activités une croissance forte d'en moyenne +15,7%.



3.2 Informations relatives aux zones géographiques

L'activité réalisée par la France représente 84,5% de l'activité totale en 2022/2023 contre 82,2% en 2021/2022.

La part des effectifs de la France représente 70,1% de l'effectif total en 2022/2023 contre 66,2% en 2021/2022.

3.3 Informations relatives aux principaux clients

L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients dont aucun ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires net du Groupe.

Note 4 : Données opérationnelles

4.1 Chiffre d'affaires

Principes comptables

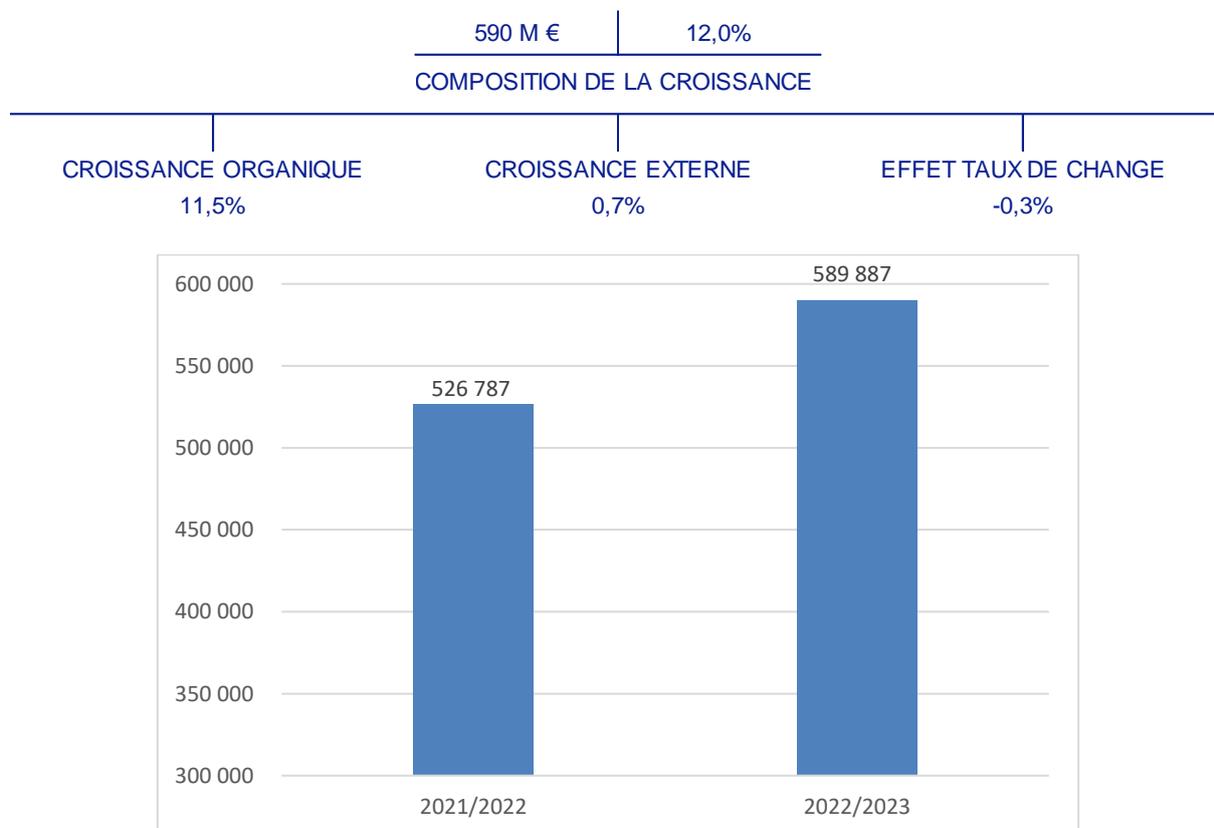
Le chiffre d'affaires représente la juste valeur des paiements reçus ou à recevoir au titre des services rendus au cours de l'exercice à l'occasion des missions confiées par les clients, après prise en compte de la variation des prestations réalisées non encore facturées. Afin de mieux appréhender le taux de la marge brute, les frais refacturés (frais accessoires aux prestations notamment les frais de transport et d'hébergement) sont déduits du chiffre d'affaires pour présenter le chiffre d'affaires net.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement (voir note 4.2).

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2021/2022	2022/2023
Facturations	540 315	611 533
Variation des prestations réalisées non encore facturées	-3 753	-8 584
Chiffre d'affaires	536 562	602 949
Frais refacturés	-9 775	-13 062
Chiffre d'affaires net	526 787	589 887

Evolution du chiffre d'affaires net (en milliers d'euros)



4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées

Principes comptables

Pour la présentation à l'état de situation financière, les créances clients et les prestations réalisées non encore facturées sont regroupées.

Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti.

Une perte de valeur des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée dès lors qu'il existe un indicateur de risque de non-recouvrement des créances.

Une revue individuelle des créances clients est effectuée par les associés. Celle-ci conduit à une éventuelle dépréciation.

Une dépréciation complémentaire à 100% est comptabilisée pour les créances dont l'antériorité excède un an à l'exception :

- Des créances dont les règlements sont intervenus dans les 30 jours après la clôture des comptes ;
- Des créances sur des contrats long terme (marchés publics) dès lors qu'il est démontré que les clients considérés n'ont pas donné lieu à des incidents de paiement sur les 2 derniers exercices ;
- Des créances dont le recouvrement est garanti in fine.

Pour les besoins de calcul de la dépréciation afférente aux créances clients et aux produits à recevoir, le Groupe a utilisé le modèle des pertes de crédit attendues applicable dans le cadre de la norme IFRS 9. L'évaluation a été effectuée au niveau de chaque pays puisque les pertes attendues sont variables d'un pays à l'autre. Des dépréciations complémentaires sont comptabilisées si cela s'avère nécessaire.

Prestations réalisées non encore facturées

Les prestations réalisées non encore facturées incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des prestations réalisées non encore facturées, et donc des produits liés aux prestations de services rendues, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer, en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes.

Au 31 août 2023, les créances clients et prestations réalisées non encore facturées se présentent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2022			31 août 2023		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients	156 493	-14 248	142 246	174 909	-11 949	162 960
Prestations réalisées non encore facturées	32 101		32 101	24 170		24 170
Avances et acomptes reçus	-9 988		-9 988	-2 382		-2 382
Produits constatés d'avance	-10 097		-10 097	-12 657		-12 657
Créances clients et Prestations réalisées non encore facturées	168 509	-14 248	154 262	184 040	-11 949	172 090
Ratio créances clients et prestations réalisées non encore facturées nettes / Chiffre d'affaires			28,8%			28,5%

La ventilation des créances clients par antériorité s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2022			31 août 2023		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
moins de 90 jours	127 188	-588	126 600	136 084	-399	135 685
91 jours à 1 an	13 868	-610	13 258	25 837	-770	25 067
Plus d'1 an	15 437	-13 049	2 387	12 988	-10 780	2 208
Total	156 493	-14 248	142 246	174 909	-11 949	162 960

La valeur brute des créances comprend la taxe sur valeur ajoutée appliquée dans les pays.

Au 31 août 2023, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances échues non dépréciées.

4.3 Marge brute

Principes comptables

La marge brute correspond au chiffre d'affaires net sous déduction du seul coût du personnel technique (collaborateurs techniques du Groupe y compris les associés et sous-traitants techniques).

Le personnel technique est le personnel opérationnel affecté aux différentes missions menées par les différentes offres de services. Le coût du personnel technique se décompose à hauteur de 95% de charges de personnel technique et de 5% de charges de sous-traitance détaillées comme suit :

(En milliers d'euros)	2021/2022	Effectif moyen (ETP)	2022/2023	Effectif moyen (ETP)
Chiffre d'affaires net	526 787		589 887	
Charges de personnel technique	-343 258	5 131	-379 061	5 332
Charges de sous-traitance technique	-13 463		-20 092	
Marge brute	170 065		190 735	
Taux marge brute	32,3%		32,3%	

Le coût du personnel technique 2022/2023 augmente de 10,7% légèrement plus bas que l'augmentation du chiffre d'affaires de 12%. Les effectifs techniques augmentent de 3,9%.

4.4 Marge opérationnelle

Principes comptables

Pour déterminer la marge opérationnelle, sont retirés de la marge brute le coût du personnel administratif, les autres charges (frais généraux), l'amortissement des relations clientèles, des immobilisations corporelles, les provisions pour dépréciations des actifs courants.

(En milliers d'euros)	2021/2022	2022/2023
Marge brute	170 065	190 735
Charges de personnel administratif	-39 974	-44 100
Autres charges	-56 686	-74 041
Amortissements	-31 168	-31 135
Provisions	-3 399	457
Marge opérationnelle	38 838	41 915
Ratio marge opérationnelle / CA Net	7,4%	7,1%

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des frais indirects :

(En milliers d'euros)	2021/2022	2022/2023
Charges de personnel administratif	-39 974	-44 100
Autres charges	-56 686	-74 041
Amortissements	-31 168	-31 135
Provisions	-3 399	457
Résultat financier	-1 381	-2 618
Total	-132 608	-151 438
Ratio Frais indirects / CA Net	25,2%	25,7%

Les postes les plus significatifs des frais indirects sont détaillés ci-dessous :

(En milliers d'euros)	2021/2022	2022/2023
Frais immobiliers	-5 451	-5 872
Taxes, assurances, cotisations professionnelles et divers	-11 194	-17 802
Services généraux	-15 592	-17 780
Redevances	-11 731	-16 966
Honoraires	-12 718	-15 620
Total	-56 686	-74 041

Note 5 : Charges et avantages du personnel

Principes comptables

Les avantages du personnel sont évalués conformément à la norme IAS 19. Ils se décomposent entre :

- Rémunération des associés et rémunération des personnels techniques et administratifs ;
- Avantages à court terme et avantages à long terme.

Les rémunérations correspondant à chaque catégorie sont présentées dans les rubriques correspondantes au compte de résultat.

Les rémunérations non encore payées au titre de l'exercice et des exercices antérieurs sont présentées au sein des dettes sociales (dettes courantes) ou des provisions retraites (provisions non-courantes) pour les personnels techniques et administratifs (voir notes 9.2 et 8.1).

Avantages à court terme

Les personnels du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les salaires, les congés payés, congés maladie, primes (bonus, intéressement, dividendes) et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables au cours de la période pendant laquelle les personnels ont rendu les services correspondants, ou dans les douze mois suivant la fin de cette période.

Ces avantages sont comptabilisés en charges lorsque le service est rendu par le personnel.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière et les compléments de retraite (voir note 5.2).

Les différents avantages offerts à chaque collaborateur ou associé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque entité du Groupe.

5.1 Effectif

L'effectif (en équivalent temps plein moyen) passe de 5 822 en 2021/2022 à 6 003 en 2022/2023 et se répartit sur les trois catégories suivantes :

	2021/2022	2022/2023
Associés	214	226
Personnel technique	4 917	5 106
Personnel administratif	691	671
Total	5 822	6 003

Le coût des associés et des personnels technique et administratif est détaillé en notes 4.3 et 4.4.

5.2 Engagements de retraite et assimilés

Principes comptables

Le personnel des entités françaises du Groupe bénéficie d'indemnités de fin de carrière qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe est engagé sur le montant qui sera versé au bénéficiaire, quel que soit le mode de financement de l'engagement. Ces régimes donnent donc lieu à constatation de provisions, évaluées selon la méthode dite des « unités de crédit projetées ». Outre la rémunération servant de base au calcul de l'avantage versé aux personnels, l'évaluation intègre les facteurs ou hypothèses suivants :

- Statut, âge et ancienneté des différentes catégories de personnel ;
- Taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par catégories ;
- Taux de progression des rémunérations ;
- Taux de charges patronales applicable ;
- Calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité en vigueur ;
- Taux d'actualisation fixé en référence au rendement d'obligations privées de haute qualité et en cohérence avec la durée de l'engagement.

Conformément aux principes de la norme IAS 19, les écarts actuariels pour les avantages postérieurs à l'emploi font l'objet d'une reconnaissance immédiate en autres éléments du résultat global des différentes entités.

5.2.1 Evolution des engagements, actifs et provisions

Les engagements, actifs de couverture et provisions ont évolué de la manière suivante au cours des deux derniers exercices :

(En milliers d'euros)	31 août 2022	31 août 2023
Valeur actuelle des engagements	5 545	4 441
- Juste valeur des actifs de couverture	-230	-221
+ Plafonnement de l'actif		
Provision à l'ouverture	5 316	4 220
Charges de l'exercice	456	459
Écarts actuariels par OCI	-1 482	11
Effets du plafonnement de l'actif		
Prestations & Contributions versées	-101	-122
Transfert	32	127
Effet de change		
Provision à la clôture	4 220	4 695
Valeur actuelle des engagements	4 441	4 924
- Juste valeur des actifs de couverture	-221	-229
+ Plafonnement de l'actif		

Il est rappelé que les -1 482 milliers d'euros figurant sur la ligne « Ecarts actuariels par OCI » en 21/22 résultent principalement de la révision du taux d'actualisation pour les entités françaises (le taux ayant été porté de 0,75% en 20/21 à 3,00% en 21/22)

L'ensemble de ces éléments concerne la France.

5.2.2 Charges comptabilisées

Les charges nettes des exercices 2021/2022 et 2022/2023 se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2021/2022	2022/2023
Coût des services passés	416	329
Charge d'intérêt	42	136
Rendement attendu des actifs	-1	-7
Acquisition / Cession	0	0
Amortissement des écarts actuariels	0	0
Impact des liquidations ou réductions de régime	0	0
Charge nette de l'exercice	456	459
Effet de change		

5.2.3 Ecarts actuariels

Les pertes actuarielles générés sur l'exercice 2022/2023 s'élèvent à 12 milliers d'euros et se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2022/2023
Pertes et (gains) actuariels sur obligation	12
Pertes et (gains) d'expérience sur obligation	-41
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses financières	-668
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses démographiques	721
Pertes et (gains) actuariels sur actifs de régime	-2
Écarts actuariels sur avantages à long terme	
Pertes et (gains) actuariels reconnus en capitaux propres	11
Effet de la limitation de l'actif	
Total impacts autres éléments du résultat global	11

5.2.4 Information sur les actifs financiers en couverture des engagements

Les engagements de retraite font l'objet d'une couverture partielle par des fonds dédiés. L'allocation des fonds est la suivante :

	31 août 2022	31 août 2023
Actions	30%	30%
Obligations	70%	70%
Total	100%	100%

5.2.5 Hypothèses retenues et analyse de la sensibilité

Les hypothèses financières retenues au 31 août 2023 sont les suivantes :

	31 août 2022	31 août 2023
Taux d'actualisation	3,00%	3,80%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%

L'âge de départ en retraite retenu au 31 août 2023 est de 65 ans (identique à 2022). Il est à noter que la réforme des retraites de 2023 intervenue en France reporte progressivement l'âge d'ouverture des droits à 64 ans. L'hypothèse de 65 ans reste conforme à la législation en vigueur.

Les taux d'actualisation retenus correspondent au taux de rendement des obligations privées de première catégorie à la date de clôture.

Les hypothèses relatives au taux d'augmentation des salaires correspondent à la somme des hypothèses d'inflation attendues et de prévisions d'augmentations individuelles.

Les hypothèses de mortalité, table de turnover et taux de croissance des salaires ont fait l'objet d'une mise à jour en 2023.

La sensibilité des principaux engagements à une variation de plus ou moins 25 points de base des taux d'actualisation est présentée ci-après :

Valeur de l'engagement (en milliers d'euros)	-25 points de base	31 août 2023	+25 points de base
Variation du taux d'actualisation	5 090	4 924	4 766
Variation du taux d'inflation	4 768	4 924	5 088

La durée des engagements est de 14 ans.

Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles

6.1 Immobilisations incorporelles

Principes comptables

Conformément à la norme IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprise », le goodwill représente la différence constatée entre le prix d'acquisition des titres (y compris les éventuels compléments de prix enregistrés en autres dettes) et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

La valeur des goodwill provenant des acquisitions françaises à la clôture de l'exercice est appréciée globalement à l'échelle de l'ensemble des entités françaises.

Au regard des règles de solidarité du Groupe, les goodwill, comme les autres immobilisations à long terme, ne font pas l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées pour leur juste valeur à la date d'acquisition, séparément du goodwill si elles remplissent les deux conditions suivantes :

- Elles sont identifiables, c'est-à-dire qu'elles résultent de droits légaux ou contractuels ;
- Elles sont séparables de l'entité acquise et mesurables.

Les immobilisations incorporelles ainsi reconnues sont classées dans la rubrique « Relations clientèles ». Elles comprennent des mandats d'audit, des contrats, notamment d'expertise comptable, ainsi que les portefeuilles de relations clientèles. La mesure de la juste valeur des « Relations clientèles » est déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus de ces contrats, mandats et portefeuilles, selon leur durée respective, actualisés à un taux fixé en fonction du taux de rendement attendu sur capitaux propres pondéré de la structure de financement normative du Groupe. La durée d'amortissement pratiquée sur les relations clientèles correspond à leur durée moyenne estimée.

Les autres immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. La durée d'amortissement selon les pays se situe entre 7 et 10 ans.

Le poste « Autres immobilisations incorporelles » est principalement constitué de logiciels, amortis linéairement sur des durées de 1 à 5 ans.

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

Valeurs brutes	31 août 2022	Acquisitions	Dotations	Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2023
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	57 193	1 350		-435	2 080	-240		59 949
Goodwill	33 629					1 027		34 656
Autres immobilisations incorporelles	20 343	1 295		-48	-174	135	47	21 598
Total	111 165	2 645		-483	1 906	922	47	116 203

Amortissements et provisions	31 août 2022	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2023
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	-41 492		-5 284	435		-467		-46 808
Goodwill	-271							-271
Autres immobilisations incorporelles	-16 193		-2 182	48	174	-119	-20	-18 293
Total	-57 956		-7 466	483	174	-586	-20	-65 372

Valeurs nettes	31 août 2022	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2023
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	15 701	1 350	-5 284		2 080	-707		13 140
Goodwill	33 358					1 027		34 385
Autres immobilisations incorporelles	4 150	1 295	-2 182	0		16	27	3 305
Total	53 209	2 645	-7 466	0	2 080	336	27	50 831

Les acquisitions de relations clientèles correspondent essentiellement à l'acquisition de Data Value Consulting pour 1 000 milliers d'euros par Mazars Data Consulting et à l'entrée dans le périmètre du Groupe de Mazars ECEP pour 2 080 milliers d'euros.

Les augmentations des autres immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à l'achat de logiciels pour 822 milliers d'euros et d'un nom de domaine 132 milliers d'euros par Mazars SA.

Les principaux montants inscrits dans l'état de la situation financière en France sont principalement issues des opérations de rapprochement au 1er septembre 1995 entre le cabinet Robert Mazars et le Cabinet Guérard Viala, et des acquisitions réalisées ces dernières années dans la plupart des offres de service Mazars.

6.2 Immobilisations corporelles

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le cas échéant, le coût total d'un actif est réparti entre ses différents composants qui ont des durées d'utilité différentes, chaque composant étant comptabilisé séparément et amorti sur une durée distincte.

L'amortissement est calculé de façon linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque immobilisation. Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

- Agencements et installations générales : 7 à 10 ans ;
- Matériel de transport : 3 à 5 ans ;
- Mobilier et matériel de bureau : 3 à 10 ans.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16, *Contrats de location*, au 1^{er} septembre 2019. La norme remplace l'IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27.

Pour les preneurs, la comptabilisation est basée dorénavant sur un modèle unique à la suite de l'élimination de la distinction entre contrats de location-financement et de location simple.

L'IFRS 16 requiert la comptabilisation de tout contrat de location au bilan du preneur, soit un actif représentant le droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat et une dette au titre de l'obligation locative (de versement de loyers).

Le Groupe a retenu les options suivantes parmi celles proposées dans le cadre de la transition à l'IFRS 16 :

- Utilisation de l'approche prospective ;
- Retraitement des seuls contrats de location immobilière au terme excédant 12 mois.

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

Valeurs brutes	31 août 2022	Nouveaux baux	Acquisitions	Depreciation	Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2023
(En milliers d'euros)									
Droit d'utilisation - IFRS 16	108 966	4 239	1			-1 908		-629	110 670
Agencements et installations	27 965		2 016		-747	65	54	-73	29 281
Matériel de transport et autres	1 475		410		-146	2	0	3	1 743
Mobilier et matériel de bureau	29 389		3 928		-3 111	47	1 694	-72	31 875
Immobilisations corporelles en cours	2 198		5 865		-264		-2 024	4	5 780
Total	169 993	4 239	12 220		-4 268	-1 794	-275	-767	179 348

Amortissements et provisions	31 août 2022	Nouveaux baux	Acquisitions	Depreciation	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2023
(En milliers d'euros)									
Droit d'utilisation - IFRS16	-46 374			-17 660		2 438		174	-61 421
Agencements et installations	-16 914			-3 049	732	-43		15	-19 259
Matériel de transport et autres	-837			-302	133	-1	0	0	-1 006
Mobilier et matériel de bureau	-19 646			-4 144	3 107	-44		67	-20 660
Total	-83 771			-25 155	3 972	2 350	0	257	-102 346

Valeurs nettes	31 août 2022	Nouveaux baux	Acquisitions	Depreciation	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2023
(En milliers d'euros)									
Droit d'utilisation - IFRS 16	62 592	4 239	1	-17 660		531		-455	49 248
Agent Installations	11 051		2 016	-3 049	-16	22	54	-58	10 021
Matériel de transport et autres	638		410	-302	-13	1	0	3	737
Mobilier et matériel de bureau	9 743		3 928	-4 144	-4	3	1 694	-5	11 215
Immobilisations corporelles en cours	2 198		5 865		-264		-2 024	4	5 780
Total	86 222	4 239	12 220	-25 155	-296	557	-275	-510	77 001

NB : les tableaux ci-dessus incluent désormais une rubrique « Immobilisations corporelles en cours ». Dans un objectif de comparabilité, les soldes des rubriques au 31 août 2022 ont été réalloués en conséquence.

Le montant de 4 239 milliers d'euros figurant dans la colonne "Nouveaux Baux" inclut principalement les contrats de nouveaux bureaux et les prolongations de contrats signés principalement en France pour 3 171 milliers d'euros, en Slovaquie pour 223 milliers d'euros et en Roumanie pour 213 milliers d'euros.

Les 12 220 milliers d'euros d'acquisitions correspondent principalement à des achats de matériels informatiques par la France, dont 4 000 milliers d'euros figurent en immobilisation en cours à la clôture.

6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 36, les actifs immobilisés incorporels ou corporels font l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Le Groupe considère que la plus petite unité génératrice de trésorerie indépendante est le pays où l'opération de croissance externe a été réalisée.

Le test de dépréciation est réalisé pour la ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable des éléments concernés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix qui pourrait être obtenu lors d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché, pouvant correspondre à des multiples de résultat observés lors de transactions récentes portant sur des actifs similaires) nette des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés. Les flux de trésorerie prévisionnels actualisés sont établis sur la base des budgets annuels et des plans pluriannuels établis au niveau de l'UGT par l'Exécutif du Pays correspondant et validés par le Directoire.

Les calculs s'appuient sur des prévisions de flux de trésorerie à 3 ans, un taux de croissance des flux à l'infini et une actualisation de l'ensemble des flux. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'unité génératrice de trésorerie. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est un taux après impôt, appliqué à des flux de trésorerie après impôt et correspond au coût moyen pondéré du capital. Ce taux est la résultante de taux spécifiques pour chaque UGT.

Si les valeurs comptables de l'unité génératrice de trésorerie excèdent la valeur recouvrable en tenant compte des règles de solidarité interne du Groupe, les actifs de l'unité génératrice de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont imputées en priorité au goodwill et enregistrées au compte de résultat.

6.4 Contrats de location

Les paiements au titre des contrats non inclus dans le champ d'application de la norme IFRS 16 sont comptabilisés en « Autres coûts » dans le compte de résultat consolidé, en mode linéaire sur la durée de chaque contrat de location.

Les engagements liés à ces contrats se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2022	31 août 2023	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Location véhicules	316	291	132	159	
Matériel de bureau	648	596	200	396	
Matériel informatique	87	80	71	9	
Contrat location bureau < 12 mois					
Loyers minimum	1 051	967	403	564	

Note 7 : Financement et instruments financiers

7.1 Principes comptables appliqués aux instruments financiers

Principes comptables

Conformément aux normes IAS 32 et IAS 39, les instruments financiers, détenus ou émis, concourent au financement de l'activité et se composent, pour le Groupe, des principaux éléments suivants :

- Actifs financiers : actifs financiers non courants (voir note 7.4), créances clients (voir note 4.2), trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 7.3), instruments dérivés actifs ;
- Passifs financiers : emprunts bancaires (voir note 7.3), concours bancaires (voir note 7.3), dettes fournisseurs (voir note 9.2), instruments dérivés passifs.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. A la date de clôture, ils sont évalués soit à la juste valeur (trésorerie et équivalents de trésorerie, instruments dérivés), soit au coût amorti (créances clients, prêts et créances rattachées) éventuellement dépréciés.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent la trésorerie en banque, les caisses et les placements à court terme (inférieur ou égal à 3 mois) immédiatement disponibles ou facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés pour leur valeur de marché à la clôture. Les tests d'efficacité prospectifs et rétrospectifs de la couverture sont réalisés conformément aux pratiques de marché. Les paramètres de marché sont issus d'un fournisseur externe (Bloomberg). La variation de la juste valeur efficace des instruments dérivés est enregistrée en capitaux propres.

7.2 Gestion des risques financiers

Le Groupe est financé par les apports des associés, les rémunérations des associés non distribuées et des emprunts souscrits par les entités.

La gestion des risques financiers est en premier lieu de la responsabilité des Comités exécutifs nationaux sur leur périmètre et fait l'objet d'échanges avec les autres organes de la gouvernance du Groupe en fonction de leur degré d'importance et de risque.

Les risques financiers auxquels les entités pourraient être confrontées concernent les risques de liquidité, de change et de contrepartie. Elles n'ont recours à aucun instrument de type spéculatif et ne sont pas exposées à des risques de taux significatifs.

7.2.1 Gestion du risque de liquidité

Les Comités exécutifs nationaux ont la charge de piloter l'activité des entités membres de leur pays et à ce titre organisent le financement de celles-ci permettant d'assurer des ressources financières suffisantes pour la continuité de l'activité.

Ce financement peut prendre différentes formes : apports en capital ou en comptes courants par les associés, emprunts bancaires, concours bancaires, etc.

7.2.2 Gestion du risque de change

Chaque entité du Groupe Mazars réalise la quasi-totalité de ses transactions dans la devise locale de l'environnement dans lequel elle opère. En conséquence, l'exposition au risque de change, à ce titre, est négligeable.

7.2.3 Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie est évalué par les associés en charge du pilotage des activités dont ils ont la responsabilité et par les Comités exécutifs nationaux pour les opérations et décisions significatives engageant les entités membres. L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients et la défaillance de l'un d'entre eux n'aurait pas de conséquence majeure sur le Groupe.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont placés auprès d'établissements bancaires de premier plan présentant un risque de contrepartie négligeable.

7.3 Endettement financier net

L'endettement se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	31 août 2022	Nouveaux baux	Augmentations	Remboursements	Variation	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2023
Dettes Financières IFRS 16 courantes	16 688		145	- 17 567			18 215	- 95	17 385
Dettes Financières IFRS 16 non courantes	48 856	4 223		- 21		528	- 18 218	- 383	34 984
Dettes IFRS 16	65 544	4 223	145	- 17 588		528	- 3	- 478	52 370
Emprunt obligataires courant	12 293		-	- 11 477		477	- 1 293	-	
Emprunts auprès établis. de crédit courant	14 050		1 413	- 9 348			7 473	- 56	13 532
Autres dettes financières diverses courant	4 476		1 885	- 1 198			210	- 27	5 345
Dettes Financière courantes	30 819		3 298	- 22 024		477	6 390	- 83	18 877
Emprunts obligataires non courant	14 489		19 820				1 293	- 54	35 548
Emprunts auprès établis. de crédit non courant	17 458		2 129	- 242			- 7 473		11 872
Autres dettes financières diverses non courant	4 623		706	- 343			- 347	38	4 676
Dettes Financière non courantes	36 570		22 655	- 585			- 6 527	- 16	52 097
Dettes financières	132 933	4 223	26 099	- 40 197		1 005	- 141	- 578	123 344
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- 54 130				- 6 769	- 153		711	- 60 341
Concours bancaires courants	1							-	1
Trésorerie nette	- 54 129				- 6 769	- 153		711	- 60 340
Endettement financier net	78 804	4 223	26 099	- 40 197		- 6 769	852	- 141	134
Endettement financier net hors IFRS	13 260		25 953	- 22 608		324	- 138	612	10 634

La décomposition des dettes financières est la suivante :

Par nature d'instruments et par devise

(En milliers d'euros)	Dettes financières	Trésorerie nette	31 août 2022 Endettement financier net	Dettes financières	Trésorerie nette	31 août 2023 Endettement financier net
EUR	115 621	-36 832	78 789	107 057	-46 697	60 360
USD	1 643	-6 774	-5 131	1 393	-3 733	-2 340
Autres devises	15 668	-10 523	5 145	14 894	-9 910	4 984
Total	132 933	-54 129	78 804	123 344	-60 340	63 004

L'endettement financier net diminue de 15 800 milliers d'euros. Cette variation s'explique principalement par :

- Des remboursements d'emprunts pour 18 528 milliers d'euros réalisés par Mazars SA pour :
 - o 11 000 milliers d'euros d'emprunts obligataires ;
 - o 3 089 milliers d'euros à la Banque Palatine ;
 - o 2 439 milliers d'euros à la BRED ;
 - o 2 000 milliers d'euros à la Société Générale ;

- La souscription de nouveaux emprunts par Mazars SA pour 19 500 milliers d'euros par voie d'emprunts obligataires et pour 2 500 milliers auprès de la Palatine ;
- La variation des dettes financières IFRS 16 correspondant aux nouveaux baux signés pendant l'exercice et aux remboursements des contrats en cours représentant un montant net de 13 344 milliers d'euros.

Par échéances

(En milliers d'euros)	31 août 2023	Part courante	Part non courante	De 1 a 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires	35 548		35 548	35 548	
Emprunts auprès des établissements de crédit	25 405	13 532	11 872	11 872	
Dettes financières IFRS 16	52 370	17 385	34 984	34 984	
Dettes financières diverses	10 021	5 345	4 676	4 676	
Dettes financières	123 344	36 263	87 081	87 081	

7.4 Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués notamment de titres d'entités non consolidées, de prêts ainsi que de dépôts et cautionnements.

Valeurs brutes	31 août 2022	Acquisitions	Cessions	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2023
(En milliers d'euros)									
Titres de participations	5 269	6 002	-1 566			-4 054	-417	-1	5 234
Prêts	4 824	667	-1 352					-31	4 109
Dépôts et cautionnements	2 758	219	-531			-1	233	-136	2 542
Autres immobilisations financières	5 114	325	-258				-713	0	4 469
Total	17 966	7 213	-3 706			-4 055	-897	-167	16 354

Dépréciations	31 août 2022	Acquisitions	Cessions	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2023
(En milliers d'euros)									
Titres de participations	()				0				0
Prêts									
Dépôts et cautionnements									
Autres immobilisations financières	-93				2				-91
Total	-93				2				-91

Valeurs nettes	31 août 2022	Acquisitions	Cessions	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2023
(En milliers d'euros)									
Titres de participations	5 269	6 002	-1 566		0	-4 054	-417	-1	5 233
Prêts	4 824	667	-1 352					-31	4 109
Dépôts et cautionnements	2 758	219	-531			-1	233	-136	2 542
Autres immobilisations financières	5 021	325	-258		2		-713	0	4 378
Total	17 873	7 213	-3 706		2	-4 055	-897	-167	16 263

Les acquisitions des titres de participation se décomposent de la manière suivante :

- L'acquisition de Mazars ECEP consolidée et l'acquisition d'APISIS SANTE et ADVESTIS non consolidées sur l'exercice 2022/2023, ces dernières représentant un total de 1 600 milliers d'euros ;
- Les souscriptions aux augmentations de capital de Mazars Data Consulting, Mazars Midi-Pyrénées et Mazars Vietnam, entités qui sont consolidées.

Les cessions de titres réalisées cette année correspondent aux opérations suivantes :

- Cessions d'actions de Mazars Suisse pour 729 milliers d'euros ;
- Liquidation des entités brésiliennes et de l'entité djiboutienne pour 835 milliers d'euros.

La diminution des prêts constatée sur l'exercice concerne essentiellement une échéance du prêt accordé à Mazars SC.

7.5 Résultat financier

(En milliers d'euros)	2021/2022	2022/2023
Produits d'intérêts financiers	35	111
Charges d'intérêts financiers	-1 392	-1 300
Intérêts sur dette IFRS 16	-1 341	-1 103
Dotations et reprises aux provisions	612	12
Gains et pertes de change	705	-339
Résultat financier	-1 381	-2 618

Note 8 : Provisions et passifs éventuels

8.1 Provisions

Principes comptables

Une provision est comptabilisée lorsque :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés. Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps étant comptabilisée en charge de financement.

Les provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2022	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Réévaluation	Ecart de change	31 août 2023
Indemnités de départ à la retraite	14 422	4 324	-3 774	36	6	127	-83	15 058
Risques	14 367	2 519	-1 494		-41		-52	15 299
Litiges personnels	4 051	1 802	-1 441				0	4 412
Déménagements locaux	560		-239				-48	274
Provisions	33 401	8 646	-6 948	36	-35	127	-183	35 043

Les parts à moins d'un an et à plus d'un an des différentes provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2023	Part courante	Part non courante	Part courante	Part non courante
Indemnités de départ à la retraite	15 058	337	14 721	2,2%	97,8%
Risques	15 299	6 853	8 446	44,8%	55,2%
Litiges personnels	4 412	4 412		100,0%	
Déménagements locaux	274		274		100,0%
Provisions	35 043	11 602	23 441	33,1%	66,9%

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite comprennent les engagements de retraite et assimilés déterminés et comptabilisés en accord avec les principes comptables présentés en note 5.2, ainsi que des indemnités destinées à être versées au moment du départ à la retraite des associés en France pour 9,9 millions d'euros.

8.2 Passifs éventuels

Les entités du Groupe peuvent être soumises à un certain nombre de risques professionnels inhérents à l'exercice de l'activité d'audit, de conseil et de services financiers. Dans le cadre de la couverture de ces risques les entités souscrivent des assurances.

Au 31 août 2023, les risques professionnels non couverts par ces assurances et qui réunissent les conditions prévues à la norme IAS 37 font l'objet d'une provision correspondante reconnue dans les comptes.

Les risques ne répondant pas aux conditions de comptabilisation d'un passif telles que définies dans la norme IAS 37 peuvent constituer des passifs éventuels. Au 31 août 2023, ces passifs éventuels ne sont pas jugés matériels.

Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes

9.1 Autres actifs courants

Principes comptables

Les montants enregistrés au titre des autres actifs courants sont évalués à leur valeur nominale, compte tenu du caractère négligeable de la composante « intérêts ».

Le tableau ci-dessous présente les autres actifs courants :

(En milliers d'euros)	31 août 2022	31 août 2023
Créances sociales	2 317	1 948
Autres créances fiscales	12 442	10 835
Comptes courants et débiteurs divers	12 203	12 006
Charges constatées d'avance	8 795	9 404
Total	35 758	34 193

9.2 Dettes fournisseurs et autres dettes

Principes comptables

La composante « intérêts » étant négligeable, les dettes fournisseurs et autres dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les dettes sociales représentent les dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux.

Les dettes fiscales concernent les impôts et taxes d'exploitation.

Les dettes sociales et fiscales sont évaluées au montant que le Groupe s'attend à payer aux différentes contreparties concernées.

Les dettes fournisseurs et autres dettes se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31 août 2022	31 août 2023
Fournisseurs et comptes rattachés	39 482	43 262
Dettes sociales	107 109	120 544
Dettes fiscales	38 760	41 044
Dettes diverses	4 832	3 960
Total	190 183	208 810

La majorité des dettes d'exploitation présente une échéance inférieure à un an.

Note 10 : Impôts sur le résultat

10.1 Impôts exigibles

Principes comptables

Les résultats sont taxés selon les réglementations propres aux pays dans lesquels ils sont réalisés.

Il est par ailleurs tenu compte des impôts différés résultant des différences temporaires. La valeur comptable des impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

La charge d'impôt exigible auprès des entités s'analyse de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2021/2022	2022/2023
Résultat consolidé avant impôt	37 723	39 297
Taux d'imposition	27,5%	25,0%
Impôt théorique	-10 374	-9 824
Différence de taux mère / filiales	2 141	332
Charges et produits exclus des résultats taxables	-3 626	-2 306
Contributions additionnelles	-184	-176
Divers	-222	-416
Sous total	-1 891	-2 566
Charges d'impôt	-12 265	-12 390

10.2 Impôts différés

Principes comptables

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs figurant dans l'état de situation financière. Ils sont déterminés en fonction du taux d'imposition en vigueur à la clôture de l'exercice, selon la méthode dite du report variable.

La valeur comptable des impôts différés actifs est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Le montant des impôts différés s'établit à :

(En milliers d'euros)	31 août 2022	31 août 2023
Impôts différés actifs	9 130	10 776
Impôts différés passifs	-2 237	-1 056
Total	6 893	9 720

Les impôts différés actifs relèvent principalement des provisions pour indemnités de départ à la retraite. Les impôts différés passifs sont relatifs aux clientèles amortissables.

Note 11 : Tableau des flux de trésorerie

11.1 Flux nets de trésorerie générés par l'activité

Les flux de trésorerie liés à l'activité représentent un encaissement de 63 millions d'euros (contre 57,4 millions d'euros au 31 août 2022).

11.2 Flux nets de trésorerie liés aux investissements

Les principales composantes des flux de trésorerie liées aux opérations d'investissement pour un montant négatif de 16 millions d'euros (contre 12,9 millions d'euros au 31 août 2022) reflètent :

- Des acquisitions d'immobilisations incorporelles qui concernent principalement des clientèles ou des logiciels informatiques acquis ou produits en interne (voir note 6.1) ;
- Des acquisitions d'immobilisations corporelles qui couvrent essentiellement l'achat de matériel informatique, des travaux de rénovation et de remise en l'état des surfaces de bureaux (voir note 6.2) ;
- Des acquisitions des actifs non courants relatifs aux opérations de croissance externe réalisées en France, à des prêts Groupe et autres immobilisations financières (voir note 2.2 et 7.4) ;

11.3 Flux nets de trésorerie liés aux financements

Les flux nets de trésorerie correspondant aux opérations de financement s'élèvent à -40 millions d'euros (contre -46 millions d'euros au 31 août 2022) et s'analysent principalement par :

- Les dividendes versés aux actionnaires pour un montant de 26 millions d'euros ;
- La souscription de nouveaux emprunts pour 25 millions d'euros dans le cadre du financement du développement de l'activité et des investissements ;
- Les remboursements de 22 millions d'euros d'emprunts bancaires au cours de l'exercice (voir note 7.3).
- Le remboursement d'emprunt IFRS 16 de 17 millions d'euros.

Note 12 : Honoraires des auditeurs

Les honoraires d'audit se ventilent comme suit :

(En milliers d'euros)	2021/2022	2022/2023
Gerec	149	135
Emerson	144	156
Autres	36	45
Total	329	336

Les commissaires aux comptes de Mazars SA (Emerson Audit et Gerec) n'ont fourni à Mazars SA ou à ses filiales aucune autre prestation que celle relative à la certification des comptes.

Note 13 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe

Les rémunérations des quatre membres du Directoire et sept membres du Conseil de surveillance se sont élevées au titre de l'exercice 2022/2023 à 7 millions d'euros. Elles ont été payées au cours de l'exercice ou constituent une dette courante à la clôture.

Note 14 : Cautions données et reçues (hors bilan)

A la clôture de l'exercice, le montant total des cautions octroyées et obtenues par les entités du Groupe est le suivant :

(En milliers d'euros)	31 août 2022	31 août 2023
Cautions données	30 120	26 810
Cautions reçues	312	346

Dans le cadre du déménagement de son siège social prévu en 2025 et du bail correspondant signé en octobre 2022, une garantie à première demande d'un montant de 24.124.480 euros au bénéfice du bailleur a été mise en place par la Société Générale afin de garantir la prise de possession des locaux par Mazars SA. L'engagement de payer à première demande de la Société Générale expirera le 31 décembre 2025. En parallèle, Mazars SA a donné la faculté à la Société Générale, dans le cas où la banque serait appelée par le bailleur à exécuter son engagement, à porter tout ou partie des paiements au débit du compte courant de la Société ou sur un compte distinct.